

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°328 BIO
PRESSE

MARS 2026



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Le 31 mars 2026, en webinaire (de 13h45 à 14h45)

Poulettes bio : webinaire 3 "Éleveurs, éleveuses de poulettes bio en filière organisée : Quels protocoles d'élevage ? Quel dimensionnement des ateliers ? Quels résultats ?"

<https://itab.bio/agenda/poulettes-bio-webinaire-3-eleveurs-eleveuses-de-poulettes-bio-en-filiere-organisee-quels>

Les 28 et 29 avril 2026, à Perpignan (66)

Medfel

<https://www.medfel.com/>

Le 5 mai 2026, à Paris (12^{ème})

Séminaire-ateliers "Concevoir la prophylaxie en production bio" Programme Synergies Bio & Non Bio

<https://itab.bio/agenda/seminaire-ateliers-concevoir-la-prophylaxie-en-production-bio-synergies-bio-non-bio>

Du 7 au 10 mai 2026, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 16 au 31 mai 2026, dans toute la France

Quinzaine du commerce équitable

<https://www.quinzaine-commerce-equitable.org/>

Les 20 et 21 mai 2026, à Poussay (88)

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

Du 22 mai au 21 juin 2026, dans toute la France

Printemps BIO 2026

<https://www.agencebio.org/le-printemps-bio/>

Le 4 juin 2026, à Alixan (26)

Bio N'Days 2026

<https://www.biondays.com/>

Le 8 juin 2026, à Carquefou (44)

Salon ProBio Ouest

<https://www.salon-probioouest.fr/>

Du 19 au 21 juin 2026, à Zofingen (Suisse)

Bio Marché

<https://www.biomarche.ch/>

Les 6, 7 et 8 août 2026, à Moorea (Polynésie française)

RDV Tech&Bio 2026 Pacifique

<https://tech-n-bio.com/>

Du 15 au 17 septembre 2026, à Rennes (35)

Space

<https://www.space.fr/fr/>

Les 23 et 24 septembre 2026, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Les 28 et 29 septembre 2026, à Lyon (69)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

AGENDA (SUITE)

Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : semeursdebio@educagri.fr

Du 6 au 9 octobre 2026, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture Durable](#)
- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Environnement](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Qualité](#)
- [Marché Santé](#)
- [Marché Statistiques](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Formation](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture Durable

Agro-écologie : Dépasser les idées reçues : 15 controverses éclairées par la science pour avancer sur les transitions agricoles et alimentaires

AULAGNIER Alexis / BELINE Fabrice / BROCARD Charlie / ET AL.

Ce document analyse 15 controverses liées à des idées reçues sur l'agroécologie, en s'appuyant sur des expertises scientifiques : 1 - L'agroécologie menace la production alimentaire mondiale ; 2 - La France doit produire plus pour nourrir le monde ; 3 - L'agroécologie va augmenter la déforestation ; 4 - L'agroécologie menace la souveraineté alimentaire française ; 5 - Réduire fortement les pesticides est impossible sans ruiner les agriculteurs français ; 6 - On ne peut pas sortir de la dépendance aux engrais de synthèse sans sacrifier l'agriculture ; 7 - Les pesticides autorisés en AB sont tout aussi néfastes que les pesticides autorisés en conventionnel ; 8 - Il est impossible de généraliser l'agriculture biologique ; 9 - L'élevage permet de maintenir les prairies, c'est bon pour le climat et la biodiversité ; 10 - Il ne faut pas réduire l'élevage car il est indispensable pour fertiliser les cultures ; 11 - Il est impossible d'agir

en faveur de la réduction de la consommation de viande des Français ; 12 - Généraliser l'agroécologie causerait une montée des prix alimentaires qui pénaliserait les ménages les moins aisés ; 13 - La France surtranspose les interdictions européennes alors que l'agriculture française est une des plus vertueuses en Europe et dans le monde ; 14 - « Pas d'interdictions sans solutions ! » On ne peut pas interdire de nombreux pesticides parce que les agriculteurs n'ont pas d'alternatives ; 15 - La colère des agriculteurs vient des normes environnementales de plus en plus complexes.

https://le-lierre.fr/wp-content/uploads/2025/10/Projet_debunk_20251029.pdf

2025, 185 p., éd. LE LIERRE

réf. 328-042

Dossier : Les prairies, alliées du revenu

MOREAU Jean-Claude / CHAPELLE Sophie / SAVOY Marie / ET AL.

Selon Eurostat (qui mobilise des données issues de 9 pays européens, dont la France), les surfaces de prairies ont diminué de 30 % entre 1970 et 2010, en parallèle avec la baisse du cheptel de ruminants et avec une intensification des systèmes de production, accentuée dans les années 1980 par les quotas laitiers. La mise en place, avec la PAC 2003, du conditionnement du paiement vert au maintien des prairies permanentes a amené à une relative stabilité des surfaces en prairies au niveau national, avec de fortes disparités selon les territoires. Dans ce contexte, les systèmes dits herbagers, comptant moins de 10 % de maïs dans leur surface fourragère, ne représentent que 20 % des élevages français. Ces systèmes sont souvent perçus comme non performants, non rentables, surtout si les comparaisons avec des systèmes très intensifs, basés sur le maïs, sont axées sur des coûts de production ramenés à l'unité de main d'œuvre. Pourtant, nombre d'études montrent l'autonomie et la résilience des systèmes herbagers et aussi l'importance des services écosystémiques qu'ils rendent, en matière de biodiversité, de captage de carbone, de qualité de l'eau ou encore de lutte contre l'érosion. Or, ces services, de l'ordre du bien public, ne sont pas ou très peu pris en compte. Soutenir ces systèmes est, au final, un enjeu politique, alors que les aides publiques favorisent, depuis des décennies, les modèles intensifs, plus consommateurs d'intrants de tous types, au bénéfice de certains acteurs économiques.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 417, 01/06/2025, p. I-VIII (8)

réf. 328-113

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

GIEE Viti-biodiv en Layon : un bilan très positif

MARCHADOUR Benoit / SONKO Kady

Créé en 2022, le GIEE Viti-biodiv en Layon regroupe 11 domaines viticoles de la Vallée du Layon (Maine-et-Loire), tous en agriculture biologique, autour des questions de biodiversité. Dans ce cadre, ces viticulteurs sont accompagnés par la LPO et par la Coordination agrobiologique des Pays de la Loire (CAB). L'une des premières actions mises en place consistait à former les vignerons pour renforcer leurs connaissances de la biodiversité, à travers

la réalisation de sorties naturalistes et de formations spécifiques, leur permettant in fine de faire évoluer certaines de leurs pratiques (par exemple, avec le pâturage de vignobles par un troupeau ovin). Une autre action visait à accroître la capacité d'accueil de la biodiversité sur les domaines : des haies et des alignements agroforestiers ont été plantés, en partie avec la participation des enfants d'une école ; trois mares ont été creusées ; une jachère fleurie a été semée ; et des gîtes à chauves-souris et des nichoirs à oiseaux ont été installés.

MILDIOU NI MAÎTRE N° 8, 01/10/2025, p. 3-5 (3)

réf. 328-001

Grand débat BIO - Introduction à la journée : Biodiversité en milieu agricole : de quoi parle-t-on ?

SERÉE Lola

Le 4 mars 2025, la 7ème édition du "Grand débat BIO", organisée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, était consacrée au thème de la biodiversité en agriculture biologique. Ce diaporama, introductif à cette journée, fait le point sur la biodiversité en milieu agricole : Quels sont les différents types de biodiversité présents sur une exploitation agricole ? Quels sont ses rôles ? Comment évolue-t-elle ? Et comment l'agriculture biologique, par ses pratiques, peut contribuer à la préserver ? Le replay de l'ensemble des conférences de cette 7ème édition du Grand débat BIO est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=7j1nSXDqLlo>.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Dossiers Evenements_IRD/2025/20250206_Grand_debat_bio_Biodiversite_agricole_de_quoi_parle_t_o_n.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Dossiers_Evenements_IRD/2025/20250206_Grand_debat_bio_Biodiversite_agricole_de_quoi_parle_t_o_n.pdf)

2025, 33 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 328-011

Multispecies grasslands produce more yield from lower nitrogen inputs accross a climatic gradient

Les prairies multi-espèces obtiennent un rendement supérieur avec des apports réduits en azote et selon un gradient climatique

O'MALLEY James / FINN John A. / MALISCH Carsten S. / ET AL.

LegacyNet est un réseau d'expérimentation qui évalue, sur 26 sites répartis sur les cinq continents, les performances de prairies multi-espèces, comparativement à des prairies plus classiques de type monoculture ou mélanges simples de graminées et/ou de légumineuses. Ces prairies multi-espèces comptent jusqu'à six espèces différentes. Lorsque, dans une même prairie, les trois principaux groupes fonctionnels sont présents – à savoir graminées, légumineuses et dicotylédones –, le rendement dépasse celui d'une prairie monospécifique de graminées, même si celle-ci a été fortement enrichie en azote. Autre constat : plus le climat est chaud et sec, plus ces prairies multi-espèces sortent leur épingle du jeu face aux prairies moins diversifiées, représentant un réel levier face au changement climatique.

<https://www.science.org/doi/10.1126/science.ady0764>

SCIENCE N° Vol. 391, n° 6781, 08/01/2026, p. 179-183 (5)

réf. 328-009

Note Nationale Biodiversité : Les chauves-souris en France : Leur rôle dans l'agroécosystème, les connaître et les protéger

GAUTHIER Lou

Les chiroptères, communément appelés chauves-souris, sont des auxiliaires importants en agriculture. Malheureusement, leurs populations déclinent fortement. Cette note présente les chiroptères (description, diversité, modes de chasse, habitats, biologie), leur lien avec l'agriculture et les programmes de suivi et de conservation.

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2025-05/Note%20Biodiversite_-Chauves-souris.pdf

2025, 2 p., éd. OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

réf. 328-040

Les saules

GOUST Jérôme

Les saules, réputés pour leurs vertus médicinales, donnent rapidement une grande quantité de bois et de feuillage et supportent toutes formes de tailles. Un encart présente quatre espèces de saules : saule marsault, saule blanc, saule des vanniers et saule pleureur.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 153, 01/10/2025, p. 43 (1)

réf. 328-029

Sols pollués aux organochlorés : Quels sont les risques et comment réagir ? : Kit à destination des producteurs bio

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

La Fnab a édité un guide, à destination des producteurs bio français, pour l'adaptation aux sols pollués par les pesticides organochlorés. Ce document s'appuie notamment sur les résultats du projet GeRiCo. Les pollutions organochlorées proviennent d'anciens pesticides (DDT, Dieldrine, Aldrine, etc.), qui sont fortement persistants dans les sols et qui peuvent contaminer, notamment, les cucurbitacées. Dans le cas d'une installation sur une nouvelle parcelle, il est conseillé d'étudier la qualité du sol en obtenant des informations sur les anciens usages et en réalisant des analyses de sol. Dans le cas où la production est déjà installée et que des polluants sont détectés dans les produits, la production pourra être déclassée, voire détruite, en fonction du taux de contamination. En cas de contamination avérée des sols cultivés, il n'existe pas de solution de dépollution ; il est conseillé de cultiver des espèces moins sensibles et de se faire accompagner par les réseaux locaux (Gab, Chambre d'agriculture, assurance, etc.). La Fnab porte plusieurs recommandations à destination des pouvoirs publics : fixer des seuils réglementaires de pollution, cartographier les zones polluées, organiser l'accompagnement administratif des fermes contaminées et créer un fond d'indemnisation.

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2025/11/SOLS-POLLUES-FNAB-DEF-BD.pdf>

2025, 25 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 328-103

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Créer un magasin de producteurs : 8 points clés pour réussir son projet

CATHALA Agnès

Dans cet article, 8 points-clés pour créer un magasin de producteurs sont développés : Bâtir un collectif aux fondations solides ; Bien penser le dimensionnement économique du magasin ; Connaître et respecter le cadre réglementaire ; Définir une organisation claire et anticiper les situations difficiles ; Monter en compétences sur la commercialisation ; Soigner la communication du magasin dès le démarrage ; S'entourer et développer des partenariats ; Être prêt à faire évoluer le projet.

<https://trame.org/ressource/creer-un-magasin-de-producteurs-8-points-cles-pour-reussir-son-projet/>

2025, 3 p., éd. TRAME

réf. 328-115

Portrait : Johann Laskowski, du houblon bio et des collectifs au service du territoire

LEMOINE Yasmina

Cet agriculteur bio témoigne sur son parcours d'installation et sur son implication dans la filière houblon bio. Il a rejoint, en 2017, la Ferme des Clos, dans les Yvelines. Avec l'appui du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, il a planté ses premiers houblons bio en 2018. Le houblon est une liane qui grimpe jusqu'à 6,5 m, nécessitant un système d'échafaudage. L'agriculteur a rejoint l'association Houblons de France et en est devenu président, jusqu'en 2025. L'association vise à valoriser le houblon local, de préférence en bio, et favorise les échanges entre producteurs.

<https://trame.org/ressource/johann-laskowski-du-houblon-bio-et-des-collectifs-au-service-du-territoire/>

2025, 3 p., éd. TRAME

réf. 328-090

Mesurer l'impact des circuits courts sur les territoires : Pourquoi ? Comment ?

PLOUCHARD Emma

Les outils d'évaluation sont de plus en plus mobilisés, par exemple pour mesurer l'impact d'un projet. En s'appuyant sur l'exemple des circuits courts, et plus précisément du projet IMPACT piloté par Trame, cet article se penche sur les enjeux liés aux méthodes d'évaluation de l'impact. En effet, les conclusions d'une évaluation, au-delà des résultats chiffrés qui en ressortent, dépendent fortement des objectifs de l'étude, des critères d'impact évalués (mesure-t-on la création de valeur ajoutée ? d'emplois ?), et des indicateurs choisis.

<https://trame.org/ressource/mesurer-l'impact-des-circuits-courts-sur-les-territoires-pourquoi-comment/>

2025, 3 p., éd. TRAME

réf. 328-010

Les bouchées doubles : Avec celles et ceux qui défendent la planète, du champ à l'assiette

BIO CONSOMM'ACTEURS

Pour réinscrire l'enjeu agricole et alimentaire au coeur des débats et réaffirmer la nécessité de lutter pour une alimentation saine et durable, l'association Bio Consom'acteurs a réuni, dans cet ouvrage, à l'occasion de ses 20 ans, des témoignages et des textes libres d'acteurs et d'actrices de la transformation écologique, économique et sociale. En donnant la parole à celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour la santé humaine et pour celle de la terre, Bio Consom'acteurs poursuit sa mission : informer, sensibiliser et mobiliser. Cet ouvrage apporte des éléments de réponses pour défendre une agriculture et une alimentation saines et durables, produire suffisamment et qualitativement sans dommages environnementaux, faire de l'agroécologie une évidence à l'échelle individuelle et institutionnelle et pour changer le système agroindustriel pour une agriculture durable, juste et équitable.

2025, 128 p., éd. ÉDITIONS RUE DE L'ÉCHIQUIER

réf. 328-055

Rencontre avec Pierre Schott, maraîcher bio de la Ferme Sainte Sauvage à Metting (57)

HERBETH Nicolas

En Moselle, la Ferme Sainte Sauvage produit des légumes biologiques sur 3500 m² de plein champ et 200 m² sous abris, le tout sans mécanisation. Cet article présente le témoignage du maraîcher : installation, organisation du travail deux ans et demi après, circuits de commercialisation (paniers et auprès d'un restaurant voisin), gestion de la fertilité des sols et de l'eau. Dans un encart, le restaurateur qui achète et valorise les produits de la ferme (légumes, mais aussi fleurs) apporte son regard sur cette collaboration.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 77,
01/09/2025, p. 13-14 (2)

réf. 328-025

Réseaux sociaux : Se lancer et augmenter sa notoriété : Focus sur Instagram et Facebook

CAPPELLESSO Laure-Anne

À l'heure où les réseaux sociaux sont au cœur de nos quotidiens, mobiliser ces outils numériques représente un levier intéressant pour les agriculteurs. Avant de se lancer, la première étape est de bien définir ses objectifs, ses attentes et ses cibles : faire connaître sa ferme et ses produits, développer son réseau, créer du lien avec sa clientèle, communiquer sur ses pratiques, lancer une campagne de financement participatif ou faire appel à des bénévoles... Quoi qu'il en soit, il est possible, pour les agriculteurs, dont la communication n'est pas le métier premier, de se former et/ou de se faire accompagner par des professionnels. Dans cet article, une floricultrice et une viticultrice, toutes les deux installées en bio dans le Finistère, partagent leur expérience.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 20-21 (2)

réf. 328-008

S'installer : la place du collectif

BACHER Rémy / LERAS Gérard / MORE Daniel

Cet article présente 3 collectifs paysans installés dans le Trièves (Isère) et apportant de la vitalité sur le territoire : la ferme de la Charbonnière, le collectif des Trois Cols et la ferme du Ser Clapi. Les installations collectives et la mutualisation des terres permettent d'économiser les fonciers bâtis et non bâtis, et participent au renouvellement des générations, surtout dans un contexte où certains agriculteurs en fin de carrière n'ont pas de succession assurée. De plus, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) permet à un territoire de résister aux pressions spéculatives en mettant des moyens en commun et en facilitant la localisation des différents équipements publics d'intérêt commun pour le territoire.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 153, 01/10/2025, p. 16-18 (3)

réf. 328-028

Transmettre les terres agricoles, un enjeu territorial : Synthèse du 4ème séminaire Récolte du 25 novembre 2024

MALRIEU Iseult / MARTIN-PREVEL Alice / PERRIN Coline / ET AL.

Le séminaire Récolte 2024, organisé par INRAE et Terre de Liens, avait pour sujet les actions des collectivités dans la transmission des fermes. Cette synthèse fait le point sur le rôle des collectivités face aux dynamiques actuelles et aux freins rencontrés, puis sur les leviers et les politiques publiques disponibles pour favoriser les transmissions, avant de partager diverses expériences de collectivités territoriales. La synthèse fournit également les résultats d'un sondage réalisé à la fin de ce séminaire sur le passage à l'action dans les territoires.

https://hal.inrae.fr/hal-05027958v1/file/2024_Seminaire%20Recolte_Synthese.pdf

2024, 8 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) / TERRE DE LIENS

réf. 328-045

Ecologie et Ruralité Environnement

"Forever chemicals" poisoning Europe's waters and fish

Les « polluants éternels » empoisonnent les eaux et les poissons européens

GEORGES Athenaïs / JOHANSSON Sara

Les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) sont des polluants caractérisés par leur persistance et leur mobilité, qui sont retrouvés notamment dans les milieux aquatiques. L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) rapporte que seulement 30 % des eaux de surface de l'UE sont en bon état chimique, sur la base d'une liste limitée de 45 « substances prioritaires ». L'acide perfluoro-octane sulfonique (PFOS), un PFAS potentiellement cancérigène, est répertorié comme substance prioritaire depuis 2013, mais son suivi ne sera obligatoire qu'à partir de 2027. L'AEE estime que la moitié des rivières européennes et jusqu'à 100 % des eaux côtières dépassent la norme annuelle moyenne de qualité de l'eau pour le PFOS. Des données de surveillance du PFOS dans les poissons ont été analysées, communiquées par l'Autriche, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, l'Espagne et la Suède entre 2009 et 2023.

La valeur seuil européenne pour le PFOS dans le poisson (9,1 µg/kg p.s.) a été dépassée dans 40 % des cas en Suède et en Autriche, dans 32 % des cas en France, dans près de 25 % des cas en Espagne et dans 22 % des cas en Allemagne. L'ensemble des échantillons dépassaient les nouvelles valeurs proposées (77 ng/kg p.s.). Le Bureau européen de l'environnement (BEE) appelle à la mise en place d'une politique publique européenne plus sévère face au risque de pollution des PFAS et propose 6 recommandations, dont l'interdiction progressive de l'usage des PFAS, l'approfondissement des recherches sur la contamination des eaux par les PFAS, ou encore la mise en place de normes et de processus d'évaluation de la qualité des eaux avec une application à court terme.

https://eeb.org/wp-content/uploads/2025/09/max_PFAS_A4_FINAL_SEP8_02.pdf

2025, 15 p., éd. European Environmental Bureau (EEB)

réf. 328-116

Les Français et la biodiversité : Baromètre – Vague 2024

LEVY Jean-Daniel / HAUSER Morgane / OLLIVIER Rosalie

Toluna – Harris Interactive a réalisé, pour l'OFB (Office Français de la Biodiversité), un baromètre sur le lien des Français avec la biodiversité. Cette enquête a été effectuée de fin mars à début avril 2024, auprès d'un échantillon de 2058 personnes représentatif des Français âgés de 15 ans et plus. 99 % des Français interrogés ont déjà entendu parler de la biodiversité et 52 % savent précisément ce dont il s'agit. 75 % d'entre eux considèrent l'être humain comme faisant partie de la biodiversité. 60 % estiment que la biodiversité a reculé dans le monde sur les 30 dernières années, tandis que 36 % estiment qu'elle s'est développée. Pour 78 % des personnes interrogées, la perte de biodiversité est principalement d'origine humaine, cette réponse a connu une augmentation de 12 points par rapport à l'enquête de 2022. 86 % des Français estiment que leur quotidien et leur avenir sont dépendants de la biodiversité, un pourcentage en forte augmentation par rapport à 2018 (68 %). Pour 87 % des Français, il est encore temps d'agir, contre 12 % qui estiment qu'il est trop tard pour préserver la biodiversité. Selon les Français, les acteurs ayant le plus grand rôle à jouer concernant la mobilisation pour la biodiversité sont le gouvernement, les citoyens et les grandes entreprises. Les Français sont enclins à agir, à travers des gestes du quotidien, pour préserver la biodiversité : 89 % évitent le gaspillage et plus des deux tiers achètent moins en général et préfèrent réparer ou faire des choses eux-mêmes plutôt que de les acheter ou les changer. Cependant, peu d'entre eux apportent leur soutien à des structures favorisant la biodiversité (dons à une association de protection de la nature, choix d'une banque éthique et écologique...).

<https://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2024/07/Rapport-Harris-Les-Francais-et-la-biodiversite-OFB-vague-2-Rapport-principal-sans-responsables.pdf>

2024, 32 p., éd. TOLUNA - HARRIS INTERACTIVE

réf. 328-051

L'hydrologie régénérative pour faire face aux sécheresses et aux inondations

BONVOISIN Samuel

Sécheresses et inondations sont de plus en plus fréquentes. Outre le lien au changement climatique, l'augmentation de tels phénomènes peut s'expliquer par les modifications du cycle de l'eau induites par les activités humaines, et notamment l'artificialisation des sols. L'origine de l'eau de pluie n'est pas seulement océanique, elle est même principalement continentale, venant, pour les deux tiers, de l'évaporation de l'eau des sols et de la végétation. L'artificialisation des sols, mais aussi le drainage de zones humides, l'arrachage de haies, etc., induisent une accélération du cycle de l'eau. Face à ce constat, l'hydrologie régénérative, qui vise à mettre en place des pratiques et des aménagements favorables au ralentissement du cycle de l'eau, représente une solution à explorer.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 153, 01/10/2025, p. 36-37 (2)

réf. 328-014

Marché Filière

10ème édition de Tech&Bio dans la Drôme : Une attractivité confirmée ; Renforcer les partenariats : Carrefour persiste et signe ; Manifeste de La Coopération Agricole : 10 actions et 10 propositions de soutien à la bio

RIVRY Christine

La 10ème édition de Tech&Bio, qui a eu lieu les 24 et 25 septembre 2025 dans la Drôme, confirme l'attractivité de ce salon dédié à la bio et aux techniques alternatives, malgré le contexte. Cette édition, avec 21 000 visiteurs et 320 exposants, a été riche aussi en conférences et en démonstrations. L'ensemble des acteurs de l'écosystème bio étaient présents : conseil, recherche, coopération agricole, entreprises... Un succès qui montre que l'agriculture biologique continue à se développer et à attirer. C'est ainsi que Carrefour travaille à renforcer ses partenariats, basés sur la contractualisation, avec des entreprises ou des producteurs ; un moyen pour confirmer sa place de leader de la distribution bio (augmentation de 6 % des ventes en bio chez Carrefour de janvier à août 2025, à comparer avec les +1,4 % sur l'ensemble de la GMS sur le 1er semestre 2025). En parallèle, alors que le nombre de coopératives engagées en AB reste stable depuis deux ans (représentant 40 % des coopératives agricoles et agroalimentaires françaises), La Coopération Agricole lançait, à l'occasion de ce salon, son manifeste autour de 10 actions à mettre en place pour surmonter la crise et de 10 propositions faites aux pouvoirs publics pour soutenir la bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 9-13 (4)

réf. 328-102

19e Journée du Marketing Agroalimentaire : Témoignage : 20 ans de marketing dans le marché bio

SCHAER Burkhard

Ce support de présentation a été utilisé lors de la 19ème Journée du Marketing Agroalimentaire. Il propose une analyse rapide du marché bio et de la crise récente, avec les stratégies d'adaptation mises en place par les différentes filières (grande distribution, magasins spécialisés), ainsi que les choix marketing à éviter.

<https://ecozept.com/fr/telechargements/>

2025, 16 p., éd. ECOZEPT

réf. 328-049

Auchan-Biolait : une nouvelle étape pour renforcer la filière du lait bio français

WIKIAGRI

Depuis 2018, Auchan est engagé auprès de Biolait pour son approvisionnement en lait bio français. En partenariat avec la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, 12 millions de litres de lait sont livrés annuellement. Auchan est également investi dans la campagne de communication de Biolait, en apposant le repère « Il lait là » sur les packs de lait bio. Selon le Cniel, en France, les ventes de lait bio sont en hausse en 2025 (+2% par rapport à 2024). La Démarche Qualité Biolait exige plusieurs points : minimum un hectare par vache, alimentation 100% française et à 90% produite sur la ferme, activité 100% bio sur la ferme, etc.

<https://wikiagri.fr/articles/auchan-biolait-une-nouvelle-etape-pour-renforcer-la-filiere-du-lait-bio-francais/>

2025, 2 p., éd. WIKIAGRI.FR

réf. 328-070

Le bio en Europe : quel rebond après la crise ?

SCHAER Burkhard / SOULIÉ Marie

Ce support de présentation a été créé par Ecozept, pour une conférence tenue sur le salon Natexpo 2025. Le document s'intéresse d'abord à l'évolution récente du marché bio dans le monde, en Europe et dans certains pays européens (Evolution des dépenses annuelles bio par habitant ; Parts de marché des produits biologiques dans l'alimentaire ; Ventilation des ventes dans les différents circuits de distribution). Il étudie ensuite comment plusieurs pays européens ont vécu la crise de la bio : Liens des acteurs bio avec la grande distribution et renforcement de la communication en Allemagne ; Forte communication sur le bio grâce aux liens entre l'amont et l'aval en Autriche et renforcement de l'origine régionale, notamment en légumes ; Maintien de la croissance en Suisse ; Reprise nette en Italie. Le document se termine par une analyse de la situation de la filière bio et par des solutions pour sortir de la crise en France.

<https://ecozept.com/fr/telechargements/>

2025, 26 p., éd. ECOZEPT

réf. 328-037

Bio et restauration collective et commerciale en France : des niveaux d'introduction très variables

AGENCE BIO

En 2024, seules 18 % des communes françaises ont respecté la loi Egalim (50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de produits bio en restauration collective) au niveau de leurs écoles élémentaires. Ce dossier de presse présente les résultats d'une enquête, menée par l'Agence BIO, sur les achats de produits bio en restauration commerciale et collective et se penche notamment sur la part de bio dans les cantines scolaires de France, en 2024.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/11/CARNET-RHD-France-LAGENCE-BIO_Nov.25.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7586

2025, 12 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 328-063

Les carnets internationaux de l'Agence BIO : Les produits bio en restauration hors domicile dans l'Union Européenne : Edition 2025

LE DOUARIN Sarah

Ce document présente les chiffres 2024 du bio en restauration hors domicile dans l'Union Européenne. En France, l'Agence BIO a évalué les achats de produits bio en restauration collective à 516 millions d'euros, contre 1,5 milliard d'euros si le seuil de 20 % fixé par l'Egalim était respecté. En restauration commerciale, les achats en bio, en 2024, ont augmenté de 9,5 %, par rapport à 2023, mais la part de bio reste à 1,5 % du marché. En 2024, le bio représentait 4,2 % des achats de la restauration collective allemande et 4,2 % des achats de la RHD totale autrichienne, Vienne ayant atteint 50 % de bio dans ses cantines scolaires et 60 % de bio dans ses crèches. En Finlande, 63 % des cantines publiques utilisent du bio quotidiennement, tandis que 153 écoles et crèches utilisaient plus de 20 % de bio, fin 2023, en Estonie. La Suède est le pays ayant la plus grande proportion de produits bio dans les achats publics, avec 33,7 % de moyenne nationale en 2024, et une part de bio de 7,3 % en restauration commerciale. Dans d'autres pays européens, comme la Bulgarie, la Grèce et la Pologne, il n'y a que peu de produits bio en RHD pour le moment.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/11/Carnet_BIO_RHD_UE_2025.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7580

2025, 42 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 328-064

Cuisinons Plus Bio

AGENCE BIO

Ce dossier de presse présente la campagne de sensibilisation à la transition alimentaire « Cuisinons Plus Bio », lancée par l'Agence BIO en 2023, qui cible les acteurs de la Restauration Hors Domicile, les prescripteurs du marché (fournisseurs, syndicats professionnels...) et les consommateurs. Cette campagne a pour objectifs de : Sensibiliser les professionnels de la RHD aux spécificités et aux valeurs de l'agriculture biologique européenne ; Agir sur la formation des professionnels de la RHD ; Mieux informer les

consommateurs des engagements et des bénéfices de la transition alimentaire engagée par les professionnels de la RHD. 3 témoignages de chef.fe.s partenaires de la campagne sont également inclus.

<https://cuisinonsplusbio.fr/a-propos-du-programme-cuisinons-plus-bio/>
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7581

2025, 12 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 328-048

Etude du marché : Une récolte « moyenne » en 2025, qui couvre les besoins

CHOLLET Emmanuelle

En France, les récoltes en grandes cultures bio, en 2025, sont moyennes mais suffisantes pour répondre au marché. Cela pourrait permettre d'assainir les stocks, sans garantir une dynamique bio 100 % favorable en 2025/2026. Les ventes de produits bio continuent d'augmenter, particulièrement en magasins spécialisés et en vente directe. Les ventes en GMS montrent des signes de reprise. En 2024, en France, les grandes cultures bio ont diminué de 7,5 % en nombre de fermes et de 12 % en surface, par rapport à 2023. La collecte de grandes cultures a baissé d'environ 40 % en 2025, par rapport à 2024. La filière volailles (viande et œufs) montre une légère reprise, favorable à la filière d'aliments bio. Les productions de blé, orge, triticale et maïs bio étaient nettement inférieures en 2025 par rapport à 2023, de -11% à -52%. Les besoins en meunerie et en alimentation du bétail ont augmenté de 2 et 4% en 2024, par rapport à 2023. Concernant les protéagineux bio (féverole et pois), la demande est actuellement plus forte que l'offre. La production en baisse des oléagineux (soja et tournesol) a entraîné une augmentation des importations. Au niveau des légumineuses, les prix du conventionnel sont en hausse depuis 2019, entraînant une réduction des écarts de prix avec le bio.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Bulletin-technique-Grandes-Cultures_octobre-2025_VF-1.pdf

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES BIO N° 23, 01/10/2025, p. 10-14 (5)

réf. 328-083

La filière grandes cultures bio : Valoriser ses productions, tendances des besoins en Nouvelle-Aquitaine

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

En 2024, la Nouvelle-Aquitaine comptait 2 730 exploitations bio en grandes cultures, pour 99 220 ha. En 2025, les ventes de produits bio semblent amorcer une reprise. Les moissons de céréales ont été bonnes (+ 20 % de collecte), avec des demandes en légère hausse en meunerie et en aliments du bétail. En revanche, la production de maïs a été faible (-17 %) et la demande en malterie a baissé de 7%. Une liste régionale de 18 opérateurs bio (coopératives, négociants, transformateurs, etc.) est fournie, avec leurs contacts et leurs besoins actuels en produits bio (cultures en pur, cultures en mélange, cultures spéciales, cultures en C2).

<https://interbionouvelleaquitaine.com/category/nos-publications/>

2025, 4 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 328-091

Lait bio : La stabilisation plutôt que l'embellie

GUYON MAITE Claire

En 2025, en France, le marché du lait bio était encore fragile, selon le Cniel (interprofession laitière). La part des achats de produits laitiers bio a augmenté dans les magasins spécialisés (représentant 22 % des achats), à l'inverse des ventes en grandes et moyennes surfaces (qui représentaient 59 % des achats en 2024) ; cette tendance s'explique notamment par une diminution des références en GMS. En restauration collective, en 2024, le bio représentait 10 % des achats ; si la loi Egalim était correctement appliquée (20% de bio), on estime que 100 millions de litres de lait bio supplémentaires seraient absorbés, soit un chiffre d'affaires supplémentaire de 20 millions €. Le prix du lait bio, sur 12 mois glissants, était de 42 € supérieur au conventionnel, en octobre 2025.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4137, 31/10/2025, p. 5 (1)

réf. 328-071

L'observatoire du prix du lait : Prix du lait français, du jamais vu en 2025

HOUZE Virginie

En 2025, en France, le prix du lait a fortement augmenté en conventionnel et, dans une moindre mesure, en bio. Cette analyse est basée sur une enquête auprès de 70 laiteries, dont 15 en lait bio. En conventionnel, le lait était rémunéré, en moyenne, à hauteur de 501,80 €/1000 litres. En bio, le prix moyen du lait était de 553 €/1000 litres, soit 19 € de plus qu'en 2024. La laiterie Danone-Les 2 vaches porte une démarche de lait équitable, qui rémunérerait le lait bio, en moyenne, à 621,58 €/1000 litres, en 2025.

2026, 2 p., éd. L'ELEVEUR LAITIER

réf. 328-203

Retour du Space : Baisse de la collecte de lait : Quelles solutions pour soutenir la filière ?

RIPOCHE Frédéric

Les acteurs de la filière laitière bio travaillent à l'avenir de cette filière, très impactée par la crise de la consommation bio. Cette crise, dont les effets se font toujours sentir, s'est traduit par des déconversions et une collecte en baisse. Alors que la demande en produits laitiers bio semble repartir, il faut répondre à plusieurs défis : consolider et développer les débouchés ; avoir des prix payés aux producteurs attractifs ; répondre à l'urgence du renouvellement des générations. Les stratégies mises en place par les acteurs dépendent de leur positionnement. Ainsi, le réseau « Invitation à la Ferme », moins touché par la crise que d'autres, mise sur l'ancrage local et la transformation. Biolait innove dans sa manière de commercialiser le lait collecté. Tous les acteurs veulent maintenir la collecte pour répondre aux besoins de demain. Lancé fin 2025, le programme opérationnel, demandé par les professionnels et financé par la PAC, et qui a pour but d'aider surtout à structurer les filières lait bio, est source d'espoirs. Parmi les premières mesures : communiquer pour susciter la demande.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 14-16 (3)

réf. 328-097

Séminaire annuel du réseau des Chambres d'agriculture : Pérennité des systèmes en agriculture biologique : quels leviers pour réussir ?

CATTEAU Magali / RAFFRAY Marine / HUCHON Jean-Claude / ET AL.

4 interventions ont eu lieu durant la matinée de ce séminaire des Chambres d'agriculture : 1) Au-delà du champ : les leviers globaux de la pérennité des fermes – Focus sur la bio (L'évolution des marchés agricoles soumise à de multiples inconnues, avec une économie mondiale sous tension géopolitique, une croissance économique mondiale au ralenti ; L'évolution de la consommation alimentaire des Français depuis 20 ans ; Le rôle, dans les évolutions, de la grande distribution, des échanges commerciaux, des consommateurs...) ; 2) Accompagner la relève : résultats technico-économiques et leviers de réussite en élevage bovin bio (accompagnement d'un éleveur laitier qui réfléchit sa stratégie dans le cadre d'une installation dans un GAEC ; coût de production et rémunération en bovins viande bio) ; 3) Accompagner les filières : Le rôle-clé des coopératives dans la structuration des filières biologiques : impacts, initiatives et perspectives (présentation du Manifeste de La Coopération Agricole pour la résilience de l'AB française) ; 4) Accompagner les agriculteurs bio dans la durée : Quels sont nos outils pour la pérennisation des systèmes bio ? (Présentation du kit méthodologique d'accompagnement, avec l'expérience du Grand Est comme base de travail).

https://rd-agri.fr/detail/DOCUMENT/chambres_d'agriculture_327534

2025, 88 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 328-095

Solalter, le choix d'une économie équitable

CHALOM Catherine

Cet article retrace le parcours de Tomas Landazuri et de sa microentreprise Solalter, créée en 2007. Solalter commercialise, en France, du chocolat, du café, du quinoa, ainsi que du sucre panela, provenant de coopératives d'Equateur. Depuis 2016, la société importe les fèves de cacao et se charge elle-même de la fabrication des tablettes de chocolat dans son propre atelier, en Ardèche, au lieu d'importer le produit fini. Sa gamme de produits s'est depuis diversifiée. Solalter a obtenu la mention Nature & Progrès en 2009, puis la certification AB en 2012 pour ses produits. Adhérent à Minga, organisation engagée dans le commerce équitable, depuis les débuts de sa société, Tomas Landazuri a également adhéré au SPP (Symbole des Producteurs Paysans) pour répondre aux critères de Biocoop.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 153, 01/10/2025, p. 8-9 (2)

réf. 328-027

Marché Qualité

Nos tests : 20 pains de mie

ABDOUN Elsa / VEY Domitille

Vingt pains de mie, de divers labels ou marques, complets, céréales ou nature, commercialisés en grandes surfaces (à l'exception d'un vendu en magasins spécialisés bio), ont été analysés en laboratoire selon plusieurs critères : les teneurs en fibres, sel, sucres, protéines, vitamines et minéraux, la qualité des ingrédients (dont les additifs) et la teneur en pesticides. Les résultats montrent notamment que les mentions indiquées sur les produits ne sont pas toujours suffisantes pour juger de la qualité. Les taux de sucres peuvent être importants même pour les produits dits sans sucres ajoutés. Des pains de mie dits complets peuvent contenir des taux de farine raffinée importants. Le top 3 des pains de mie les mieux notés compte deux produits bio. Certains émulsifiants, interdits en bio et potentiellement à risque pour la santé selon un nombre croissant d'études, sont présents dans six des produits testés. Certains des pains de mie étudiés, actuellement classés A au Nutriscore, seront moins bien notés avec le nouveau Nutriscore qui entrera en vigueur au plus tard en mars 2027, notamment pour cause de teneurs trop élevées en sel et en sucres.

QUE CHOISIR N° 648, 01/07/2025, p. 35-37 (3)

réf. 328-023

The role of isotopic profiling in identifying organic and biodynamic practices in *Vitis labrusca* grape cultivation

*Le rôle du profilage isotopique dans l'identification des pratiques biologiques et biodynamiques dans la culture du raisin *Vitis labrusca**

LEONARDELLI Letícia / LEONARDELLI Susiane / SCHWAMBACH Joséli

Des chercheurs brésiliens ont analysé, sur le cépage viticole *Vitis labrusca*, les isotopes de l'azote, du carbone et de l'oxygène, afin de différencier les types d'engrais utilisés au cours de la culture de ce raisin. L'hypothèse formulée était que les pratiques biologiques et biodynamiques produisent des signatures isotopiques distinctes par rapport aux méthodes conventionnelles. 120 échantillons de raisins issus de pratiques biologiques, biodynamiques et conventionnelles ont été analysés. Les résultats montrent que les raisins issus de l'agriculture biologique et biodynamique présentent des valeurs isotopiques de l'azote similaires et significativement plus élevées que celles des raisins conventionnels. Les valeurs isotopiques du carbone diffèrent également de manière significative, les raisins biologiques et biodynamiques affichant des valeurs moins négatives que ceux issus de l'agriculture conventionnelle. L'oxygène, en revanche, s'est avéré moins efficace pour différencier les modes de culture. Ces résultats soulignent l'efficacité, pour cet exemple viticole, du profilage isotopique, en particulier de l'azote, pour vérifier les certifications biologiques et biodynamiques, pour fournir des informations sur les systèmes agricoles et pour garantir l'authenticité des labels bio et biodynamique.

<https://doi.org/10.1016/j.foodchem.2025.143192>

FOOD CHEMISTRY N° 474, 15/05/2025, p. 1-7 (7)

réf. 328-034

Marché Santé

L'agriculture biologique : un levier pour réduire l'accumulation de cadmium dans les sols ?

PARANT-SONGY Aurélie

L'accumulation de cadmium, un métal toxique, dans les sols et, in fine, dans les denrées alimentaires représente un enjeu majeur de santé publique. A l'origine de ces contaminations, se trouve principalement l'utilisation d'engrais phosphatés minéraux. Même s'ils ne sont pas totalement exemptés, les produits issus de l'agriculture biologique s'avèrent être moins contaminés (méta-analyse 2014) notamment grâce à certaines pratiques propres à ce mode de production : limitation de la teneur en cadmium dans les engrais naturels, préférence pour les engrais organiques et les effluents d'élevage...

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 77,
01/09/2025, p. 17 (1)

réf. 328-026

Associations between preservative food additives and type 2 diabetes incidence in the NutriNet-Santé prospective cohort

Relations entre les additifs alimentaires conservateurs et l'incidence du diabète de type 2 dans la cohorte prospective NutriNet-Santé

HASENBOHLER Anaïs / JAVAUX Guillaume / TOUVIER Mathilde / ET AL.

Cette étude a permis d'analyser les relations entre l'exposition aux additifs alimentaires conservateurs et l'incidence du diabète de type 2, dans la cohorte prospective NutriNet-Santé (n = 108 723 ; 79,2 % de femmes ; âge moyen = 42,5 ; France, 2009-2023). Les apports alimentaires ont été évalués à l'aide d'enregistrements de régimes alimentaires, sur des périodes de 24 heures. L'exposition est évaluée à partir de plusieurs bases de données et d'analyses de laboratoire. Les conservateurs étudiés représentaient 58 substances, dont 17 consommées par au moins 10 % de la population étudiée et qui ont fait l'objet d'une étude individuelle. 12 de ces conservateurs, largement utilisés, sont associés à une incidence plus élevée du diabète : sorbate de potassium, métabisulfite de potassium, nitrite de sodium, acides acétique, citrique et phosphorique, acétates de sodium, propionate de calcium, ascorbate de sodium, alpha-tocophérol, érythorbate de sodium et extraits de romarin. Ces résultats appellent à une réévaluation de leur innocuité et soutiennent les recommandations en faveur des aliments frais et peu transformés, sans additifs superflus.

<https://www.nature.com/articles/s41467-025-67360-w>

NATURE COMMUNICATIONS N° 16, Article n° 11199, 07/01/2026, p. 1-16 (16)

réf. 328-104

Dans mon eau : Le rapport

GÉNÉRATIONS FUTURES

L'outil « Dans Mon Eau », disponible sur le site dansmoneau.fr, regroupe des données officielles du contrôle sanitaire de l'eau du robinet effectué par les Agences Régionales de Santé (ARS) et les présente sous la forme d'une carte pour les rendre plus accessibles. Cette carte, actualisée tous les mois, permet de visualiser les 5 catégories de polluants les plus problématiques se trouvant dans l'eau potable. Ce rapport indique les motivations de Générations Futures pour créer cet outil et dresse l'état des lieux de la contamination de l'eau potable par les perchlorates, le CVM, les nitrates, les PFAS, ainsi que par les pesticides.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/10/rapport-dans-mon-eau-vf.pdf>
2025, 46 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 328-056

Deux nouvelles études suggèrent une association entre la consommation de conservateurs et un risque accru de cancer et de diabète de type 2

INSERM

L'Equipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (Cress-Eren) a édité deux études sur les effets des additifs alimentaires conservateurs. Les additifs conservateurs sont divisés en deux groupes, les conservateurs stricts (codes E200 à E299) et les antioxydants (codes E300 à E399). Les deux études se sont basées sur les données d'une cohorte de 100 000 adultes du programme NutriNet-santé, en France, entre 2009 et 2023. 17 conservateurs ont été consommés par au moins 10% des participants et ont fait l'objet d'une analyse fine. La première étude montre que 6 des 17 conservateurs sont associés à une plus forte incidence des cancers (en particulier du cancer du sein) dont les sorbates, les sulfites ou encore le nitrite de sodium. La deuxième étude s'est focalisée sur l'incidence de diabète de type 2. Parmi les 17 conservateurs étudiés, 12 sont associés à une incidence plus élevée de diabète de type 2, dont le sorbate de potassium, le nitrite de sodium, l'ascorbate de sodium ou encore l'acide citrique. Ces résultats doivent être consolidés par d'autres études, mais suggèrent qu'une alimentation à base de produits frais et peu transformés est à privilégier pour la santé.

<https://presse.inserm.fr/deux-nouvelles-etudes-suggerent-une-association-entre-la-consommation-de-conservateurs-et-un-risque-accru-de-cancer-et-de-diabete-de-type-2/71653/>
2025, 6 p., éd. INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)

réf. 328-105

Nos aliments contaminés à l'hexane : Le groupe agroalimentaire Avril au cœur d'un scandale sanitaire

GREENPEACE

L'hexane est un solvant utilisé dans l'extraction des huiles végétales (soja, colza, tournesol, etc.). Or, l'hexane est un neurotoxique et il est suspecté d'être reprotoxique et perturbateur endocrinien. En partenariat avec un laboratoire universitaire, Greenpeace France a conduit une analyse sur 56 aliments de forte consommation (huile, lait, beurre, poulet). Des résidus d'hexane ont été retrouvés dans 36 des produits. Selon Greenpeace, les normes sanitaires européennes concernant l'hexane sont obsolètes, car elles sont basées sur des études de 1996 ;

une mise à jour est donc nécessaire. En outre, l'hexane est retrouvé dans les tourteaux (sous-produits de l'extraction d'huile) destinés à l'alimentation animale, selon une étude d'Inrae. A l'échelle française, le groupe agro-industriel Avril (5ème plus gros groupe agroalimentaire de France) transforme environ la moitié des graines triturées en France. Greenpeace critique la surreprésentation de cette entreprise dans la filière oléoprotéagineux française et son impact sur la généralisation de l'usage de l'hexane. Enfin, Greenpeace estime que l'usage de l'hexane participe à consolider un système d'élevage industriel non durable. Greenpeace appelle à supprimer l'hexane en agro-alimentaire, à approfondir la recherche sur la toxicité de l'hexane et à systématiser l'affichage des auxiliaires technologiques sur les produits alimentaires.

https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2025/09/HEXANE_Rapport_Version-web-.pdf

2025, 111 p., éd. GREENPEACE

réf. 328-033

Marché Statistiques

Les chiffres de la bio en Bretagne : Dynamique d'engagement

GUESDON Camille / ACH Esther / JULLIARD Sébastien

Courant été 2025, deux études ont été conduites auprès des 395 fermes bio bretonnes créées entre janvier 2024 et juin 2025 et auprès des 304 fermes ayant arrêté l'AB sur la même période, toujours en Bretagne. Le but était de mieux appréhender les mouvements de certification, autant pour les nouveaux engagements que pour les arrêts de certification et le devenir des terres certifiées AB. Les enseignements sont nombreux. Parmi eux, 69 % des nouveaux engagements en bio sont des créations de fermes, alors que les conversions représentent moins d'une ferme sur 10. Parmi ces agriculteurs nouvellement engagés, les enfants d'agriculteurs représentent moins de 25 % ; 52 % sont des femmes ; l'âge moyen est de 40 ans et 60 % ont au moins bac + 3. Ces fermes nouvellement engagées concernent majoritairement les productions végétales. Par contre, les taux d'arrêts sont comparables entre les différentes productions : les nouvelles fermes engagées ne compensent pas les départs dans certaines productions, en particulier en bovins et en monogastriques. Les arrêts de certification s'expliquent par des départs à la retraite, des arrêts anticipés (arrêt de l'activité agricole avant la retraite) et des retours au conventionnel, et ce dans les mêmes proportions. Par contre, les profils de producteurs sont différents pour les arrêts anticipés et les déconversions. Les premiers sont souvent des « projets qui ne sont pas arrivés au régime de croisière recherché ». Les producteurs qui reviennent au conventionnel étaient passés en bio plus tardivement que les précédents, motivés pour beaucoup par un marché bio attractif, et ils commercialisent avant tout en filière longue. L'étude montre aussi que bénéficier d'un accompagnement, aussi bien à la création d'une ferme que lors d'une transmission est un facteur positif pour le maintien des surfaces en AB.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 6-7 (2)

réf. 328-057

The world of organic agriculture: Statistics & emerging trends 2026

Le monde de l'agriculture biologique : Statistiques et tendances émergentes 2026

WILLER Helga / SCHLATTER Bernhard / TRAVNICEK Jan / ET AL.

La 27ème édition de "The World of Organic Agriculture", publiée par le FiBL et IFOAM-Organics International, offre un panorama complet de l'agriculture biologique dans le monde et de ses récents développements. En 2024, l'agriculture biologique représentait 98,9 millions d'hectares, soit 2,1 % de la surface agricole mondiale. L'Australie reste le pays avec le plus de surfaces bio (53 millions d'ha). L'Amérique du Nord a connu une forte hausse des surfaces bio (+ 1 million d'ha, soit + 30,7 %). Le nombre de producteurs bio a augmenté de 12,4 % entre 2023 et 2024, dépassant les 4,8 millions. Concernant le marché international, plus de 5,8 millions de tonnes de produits bio ont été exportés vers les Etats-Unis et vers l'Union Européenne. Les ventes bio mondiales représentaient, en 2024, 145 milliards d'€, dont 60,4 aux Etats-Unis et 58,7 en Europe. L'ouvrage analyse le secteur bio sur différents points : les statistiques mondiales de l'agriculture bio ; 4 focus thématiques (la filière du coton bio, la filière des cacahuètes bio, l'association Naturland, les statistiques de Demeter International) ; le marché mondial des produits bio ; les politiques et réglementations ; l'agriculture bio, continent par continent.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1861-organic-world-2026.pdf>

2026, 356 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

réf. 328-205

Production Animale Elevage

Bale grazing : Un levier pour l'autonomie fourragère ?

LAGOUTTE Natacha

Le bale grazing est une technique d'alimentation des animaux, qui consiste à déposer directement des balles de foin sur des parcelles pâturées en hiver. Les bottes sont disposées à intervalles réguliers, à la fin de l'automne, et les animaux y ont accès au fur et à mesure en tournant sur les parcelles, durant l'hiver. Cette méthode permet de réduire le travail hivernal (principalement l'affouragement), de limiter la compaction des sols et d'améliorer la fertilité des sols grâce aux apports directs de pissats et de bouses. En revanche, la méthode nécessite une bonne gestion du pâturage (notamment accès à l'eau et gestion des clôtures) et demande un sol bien drainé pour limiter le gaspillage du foin. La méthode de bale grazing est testée sur la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire), depuis 3 ans, avec des résultats prometteurs.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7578

PROFILBIO N° 26, 01/11/2025, p. 25-26 (2)

réf. 328-089

Changement climatique : Les services multiples des arbres fourragers en élevages bio

BRIOUDE Solenn

Les arbres fourragers, très utilisés pour l'alimentation des troupeaux avant la mécanisation agricole, voient leur place dans les systèmes fourragers, notamment bio, se redévelopper. Ils peuvent fournir une ressource alimentaire précieuse, en complément de la production fourragère, notamment pour s'adapter aux aléas climatiques. Ces arbres présentent un intérêt nutritionnel certain et sont bien adaptés pour répondre aux besoins des ruminants. Plusieurs modes de gestion de cette ressource existent (les cépées, les arbres têtards...), à adapter selon son système et ses objectifs. Par ailleurs, l'arbre fourrager n'est pas qu'une source complémentaire d'aliments pour le troupeau : il rend des services multiples (ombre, source de biodiversité, puits de carbone, fertilité des sols...).

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7617

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 13-15 (3)

réf. 328-096

Elevages porcins : La biosécurité 2.0

MIRANES Louise

Pig Connect est une application développée par l'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP), qui permet d'évaluer le niveau de biosécurité d'une ferme porcine. L'audit se base sur 70 questions pour établir un diagnostic de conformité/non-conformité de l'état sanitaire de la ferme, sur différents aspects : plan de biosécurité, local sanitaire, gestion de l'équarrissage, aliments et eau, etc. L'audit n'est pas obligatoire, mais il est conforme à la réglementation en vigueur. Un focus est effectué sur la fièvre porcine africaine (FPA), une maladie présente en Europe qui n'a pas encore atteint la France. Cette maladie virale hémorragique touche les porcs et les sangliers, avec un taux de mortalité élevé. Elle se transmet par contact direct et par certaines tiques. Les symptômes comptent, notamment, de l'hyperthermie, des rougeurs, des vomissements, etc. L'animal meurt après 4 à 40 jours, en fonction de la forme virale (aigüe ou subaigüe). La FPA se différencie de la peste porcine classique uniquement avec une analyse sérologique. L'Anses suit de près l'évolution de cette maladie dans les pays voisins, développe des outils de diagnostic et travaille sur un premier vaccin.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7582

PROFILBIO N° 26, 01/11/2025, p. 3-4 (2)

réf. 328-084

Gestion des strongles en élevage ovin : le lycée agricole d'Ahun témoigne

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Les strongles sont des parasites digestifs qui infestent les ruminants lors du pâturage. Les petits ruminants (ovins et caprins) y sont particulièrement sensibles. La ferme du Lycée agricole d'Ahun, dans la Creuse, exploite 200 ha de prairies. La ferme élève, entre autres, un troupeau de 580 brebis limousines, qui n'est pas conduit en bio mais pour lequel la ferme cherche à

réduire l'usage d'antiparasitaires. Les brebis passent 9 mois par an au pâturage. La méthode de pâturage tournant et le passage en estive des brebis permettent de réduire le risque d'infection et assainissent les prairies. Le pâturage mixte bovins-ovins est également une piste de lutte contre les strongles, ceux-ci étant spécifiques à leurs hôtes. La ferme du lycée suit l'état de santé de son troupeau par une appréciation visuelle et par des analyses coproscopiques.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/publications_bio_GC/BULLETIN_HERBIVORE_AB_PARASITI_SME_OVIN_NOVEMBRE_2025.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/publications_bio_GC/BULLETIN_HERBIVORE_AB_PARASITI_SME_OVIN_NOVEMBRE_2025.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/publications_bio_GC/BULLETIN_HERBIVORE_AB_PARASITI_SME_OVIN_NOVEMBRE_2025.pdf)

BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGES HERBIVORES AGRICULTURE BIOLOGIQUE

N° Novembre 2025 - Gestion des strongles en élevage ovin : le lycée agricole d'Ahun

témoigne, 01/11/2025, p. 1-3 (3)

réf. 328-092

La ferme de Chasse Nuage bannit les grammes superflus

HARDY Damien

Cette ferme localisée dans le Rhône transforme la totalité des 100 000 litres produits par les 65 chèvres bio de l'exploitation, avec une règle d'or : bien suivre le rendement fromager et, ainsi, vendre des fromages de qualité au format homogène. Un enjeu pour consolider son résultat économique, mais qui demande un travail rigoureux.

REUSSIR LA CHEVRE N° 389, 01/07/2025, p. 18-19 (2)

réf. 328-022

Guide pratique du parasitisme en Nouvelle-Aquitaine : Elevages herbivores - Adapté à la conduite en agriculture biologique

CHAMPION Camille / CHEVRIER Isabelle / DUCOURTIEUX Camille / ET AL.

Ce guide, consacré aux parasites internes, a pour but d'aider les éleveurs à maintenir les infestations parasitaires à un niveau compatible avec la santé et le bien-être des animaux, sans chercher à les éliminer totalement. Les 10 principaux parasites internes des herbivores sont décrits, avec, pour chacun, leur cycle de vie, les symptômes associés, leur spécificité selon l'espèce hôte, ainsi que les méthodes de prévention, de détection et de gestion. Sont ensuite détaillés les principales infestations parasitaires propres à chaque espèce hôte (bovins, ovins, caprins, équins), les différentes méthodes de diagnostic, les mesures de prévention à mettre en place, ainsi que les traitements adaptés.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/publication_bio_Elevage_Herbivore/GB_PARASITISME_Elevages_herbivores_NA_V7_web.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/publication_bio_Elevage_Herbivore/GB_PARASITISME_Elevages_herbivores_NA_V7_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/publication_bio_Elevage_Herbivore/GB_PARASITISME_Elevages_herbivores_NA_V7_web.pdf)

2025, 124 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 328-043

Une installation à bas coût en caprin fromager

DEBACQ Astrid

Ancien commercial agricole, cet éleveur breton de chèvres bio a repris la ferme familiale en 2018 et a construit un système économe adapté à ses contraintes et à ses objectifs. Les animaux sont en plein air une majorité de l'année (avec surveillance du troupeau par deux patous) et valorisent un ensemble de bois, de landes et de prairies. Un hangar aménagé pour accueillir les mise-bas, une bétailière transformée en quai de traite mobile, une fromagerie construite à partir de deux caissons frigorifiques : des choix pour un investissement minimal.

REUSSIR LA CHEVRE N° 389, 01/07/2025, p. 30-31 (2)

réf. 328-035

Médecines complémentaires : Soigner ses animaux autrement, et pourquoi pas ?

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Ce document fournit une présentation de l'aromathérapie, de l'homéopathie et de la phytothérapie, avec leurs voies d'administration, leurs intérêts et leurs limites dans le cadre d'un usage vétérinaire. Les différentes formes pharmaceutiques de la phytothérapie, ainsi que les principes fondamentaux et les différentes dilutions de l'homéopathie sont également indiqués. Des éleveurs présentent leur parcours, les médecines complémentaires utilisées sur leur exploitation, dans quels cas elles sont utilisées, avec quel accompagnement, depuis combien de temps, et ils témoignent de ce qui les a poussés à se tourner vers ces médecines, ainsi que les changements constatés. Deux vétérinaires donnent également leur avis sur ces médecines complémentaires.

https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2024/09/Medecine_alternative_BD.pdf

2024, 36 p., éd. BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

réf. 328-044

Nouveautés : Vu au Space ; Vu à Tech&Bio

RIPOCHE Frédéric / ROSE Frédérique

Fabriqué par Armosa, le répulsif anti-insectes Gérapyx repousse les mouches et les tiques de manière efficace. Il est utilisable en bio. Il peut être utilisé sur les fumiers et les lisiers ou directement sur les animaux. Son coût est d'environ 1,50€/vache. Eurodynam fabrique le complément alimentaire AKM. Celui-ci renforce les défenses immunitaires des animaux, en particulier contre les risques d'infection respiratoire, dont la FCO. Agroprotect est un outil fabriqué par Sanodev pour lutter contre les ravageurs en maraîchage. Des lampes infra-rouges tuent les ravageurs (pucerons, altises, thrips, etc.) en surchauffant, sans risque pour les végétaux.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 51 (1)

réf. 328-068

Optimiser le pâturage tournant dynamique : suivi de pratiques en brebis laitières

NAKO Laure-Emilie / PORCHER Carine

Valoriser au mieux les ressources fourragères, notamment par le pâturage tournant dynamique, est un point-clé en ovins lait, et permet d'améliorer l'autonomie fourragère. Pour définir son plan de pâturage cellulaire, un éleveur peut s'appuyer sur les références d'ingestion existantes pour mieux connaître les besoins de son troupeau. L'observation des animaux par l'éleveur est aussi un levier pour adapter le plan de pâturage. Il peut être aussi utile d'analyser plus finement le comportement alimentaire des brebis pour aller plus loin. C'est ce qu'a fait un éleveur bio de Haute-Savoie, qui soupçonnait que son troupeau sous-consommait l'herbe disponible dans les paddocks. Avec l'appui d'une conseillère agro-fourrages, et selon une méthodologie mobilisable dans d'autres élevages, un travail de mesures de consommation de fourrages frais et secs a été conduit. Les résultats obtenus ont permis d'identifier des pistes d'amélioration, comme le passage du pâturage exclusivement diurne à un pâturage jour et nuit, et les conditions de sa mise en œuvre.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=219430

REPÈRES TECH&BIO N° Juillet 2025, 01/07/2025, p. 1-3 (3)

réf. 328-094

Une plateforme en test pour pâturer les haies

MALTERRE Marie-France

L'UMR-Herbivores (INRAE et VetAgro Sup) a développé une plateforme mobile dédiée au pâturage des haies. Montée sur un plateau avec essieu, la plateforme est construite en bois et mesure 5 m par 3,3 m. Grâce à un système de rampes et de rambardes, entre 25 et 50 animaux (brebis et chèvres) peuvent accéder à de la végétation jusqu'à 5 m de hauteur. Un prototype de plateforme a été adopté dans une ferme d'élevage du Puy-de-Dôme. La ferme comprend un troupeau de 65 brebis et chèvres laitières, pour une petite surface (20 ha). Selon les gérants de la ferme, le pâturage complémentaire permis par la plateforme améliore la qualité du lait en apportant une diversification dans la ration (feuilles de noisetiers, d'aulnes, de frênes, etc.) et permet, en outre, de rallonger la période de pâturage (gain d'environ 10 jours) au moment où les prairies sont en pause.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4137, 31/10/2025, p. 41 (1)

réf. 328-073

Au top de la génétique saanen dans l'Ouest

DEBACQ Astrid

Cet élevage caprin bio breton (35) compte un troupeau de 550 chèvres saanen, dont la moitié en lactation longue. Ce troupeau est reconnu pour son haut niveau génétique et se classe quatrième au niveau national. Le rigoureux travail réalisé sur la génétique, associé à une conduite optimisée de la reproduction permet d'atteindre une production de 950 à 980 litres de lait par chèvre, avec une forte autonomie alimentaire.

REUSSIR LA CHEVRE N° 389, 01/07/2025, p. 34-35 (2)

réf. 328-036

Produire des oeufs avec 1000 poules et un CEO allégé : Pourquoi un CEO allégé ?

ROCHE Fabrice

La réglementation nationale sur les Centres d'Emballage des Œufs (CEO) a évolué en janvier 2025, offrant de nouvelles possibilités pour les élevages de poules de moyenne taille (entre 250 et 1000 poules). Ces derniers peuvent maintenant acquérir un CEO « allégé », demandant moins d'investissement. Cet article présente les actions mises en place en Nouvelle-Aquitaine par le réseau FNAB pour faire connaître cette nouvelle réglementation, dont une formation permettant aux éleveurs et aux futurs éleveurs de s'approprier les nouvelles règles en termes de ramassage manuel et de conditionnement des œufs, ou encore de concevoir un CEO adapté à leurs besoins.

https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/PROFILBIO%2025/ProFilBio%2025_web.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7566

PROFILBIO N° 25, 01/06/2025, p. 25-27 (3)

réf. 328-117

Valomale : Valorisation des mâles en agriculture biologique

CAB PAYS DE LA LOIRE

Le réseau CAB Pays de la Loire porte, depuis 2022, le projet Valomale Bio, qui vise à améliorer la valorisation en bio des bovins mâles issus d'élevages laitiers. Des expérimentations sont menées pour améliorer techniquement cette valorisation, avec le partenariat d'éleveurs et d'éleveuses, d'opérateurs économiques, d'instituts, etc. Quatre fiches ont été rédigées dans le cadre du projet. 1) Une fiche résume les résultats de 6 années de suivi (2019-2024) auprès de 17 fermes, avec des systèmes variés ; de nombreuses données techniques sont présentées : durée d'allaitement, croissance des animaux, impact de la gestion de la phase lactée, impact de l'âge d'achat, etc. 2) Une enquête a été effectuée auprès de 15 acteurs de la filière (11 opérateurs et 4 éleveurs), afin d'identifier les besoins et les attentes liés à la valorisation des viandes issues de troupeaux laitiers bio. 3) L'association des éleveurs bio des Pays de la Loire, EBIO, a analysé la qualité et les débouchés des viandes issues des fermes du projet Valomale Bio (synthèse des abattages). 4) Une 4ème fiche résume le contexte de la filière viande bovine bio et le devenir des bovins bio, à l'échelle nationale et des Pays de la Loire, et présente des freins et des leviers pour une meilleure valorisation des veaux laitiers.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/valomale-valorisation-des-males-en-agriculture-biologique/>

2025, 4 fiches, éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 328-069

Vers une filière locale de produits à base de plantes pour l'élevage en Occitanie

MAHEE Eléonore

Bio Ariège-Garonne accompagne le développement d'une filière locale de produits à base de plantes pour l'élevage. Une enquête a été menée auprès de fermes d'élevage, en Occitanie, pour identifier les besoins actuels. 151 fermes ont répondu à l'enquête, majoritairement en bio et représentant un large panel d'élevages (bovins, ovins, volailles, porcins, etc.). 80% des fermes sont touchées par le parasitisme, en particulier les ovins ; d'autres problématiques sont récurrentes : maladies respiratoires, liées à la mise-bas, diarrhéiques, etc. Certains éleveurs témoignent de l'utilisation de compléments alimentaires à base de plantes ou d'huiles

essentielles en traitements curatifs, mais la majorité s'appuient avant tout sur des méthodes préventives. La plupart des éleveurs se sont montrés intéressés par le collectif « Plantes pour l'élevage » de Bio Ariège-Garonne et seraient motivés par des formations pour apprendre à utiliser ces plantes. Entre 2022 et 2024, dans le cadre du projet, des productrices de PPAM, des vétérinaires et des éleveurs ont mis en place des essais de cures à base de plantes sur des troupeaux bovins, caprins et ovins.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/vers-une-filiere-locale-de-produits-a-base-de-plantes-pour-l-elevage-en-occitanie/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - PPAM N° 13, 01/12/2025, p. 1-4 (4)

réf. 328-098

Veaux de lait sous la mère en AB : une conduite exigeante !

DESILLES Emmanuel / KENTZEL Marion

Cet éleveur bio de l'Allier produit des veaux de lait depuis 10 ans. Deux lots de ses veaux ont été suivis, en 2021 et 2022, dans le cadre du projet Casdar Proverbial. Cet article décrit la conduite d'élevage des veaux nés à l'automne, leur alimentation sur les deux années étudiées et les résultats obtenus en matière de croissance et de qualité des carcasses. Ce suivi montre que l'élevage traditionnel de veau de lait est possible en bio malgré les contraintes du cahier des charges, à condition d'anticiper dans l'organisation de la conduite d'élevage et d'être rigoureux dans le suivi des veaux.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=219429

REPÈRES TECH&BIO N° Juillet 2025, 01/07/2025, p. 1-2 (2)

réf. 328-058

Production Végétale Arboriculture

Vergers : Bien couverts en toute saison

CASANOVA Angèle / CHASTAING Séverine / HERVET Chloé

Le projet GreenFruit, piloté par la Chambre d'agriculture de Dordogne, vise à identifier et à développer des techniques de gestion des couverts végétaux en arboriculture. Maintenir un couvert sous le verger, plutôt que de réaliser des tontes intensives, permet d'apporter de la biomasse au sol et favorise l'infiltration de l'eau. Le mélange semé dépend de la qualité du sol et des objectifs recherchés. La dose de semis conseillée est de minimum 100 kg/ha, avec au moins 3 espèces. Les légumineuses (féverole, pois, trèfle, etc.) apportent de l'azote et structurent le sol en profondeur grâce à leur pivot. Les graminées (avoine, blé, seigle, etc.) apportent de la matière organique (MO) et structurent le sol superficiellement. Les crucifères (colza, moutarde, radis, etc.) apportent de la MO, captent phosphore et potassium et ont un système racinaire puissant. Le couvert est semé entre octobre et novembre, avec un semis direct ou à la volée avec roulage. Il est détruit, par broyage ou fauchage, entre mai et juin, pour limiter, en été, la concurrence hydrique avec les arbres.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf

Production Végétale Contrôle des Adventices

Matériel - Vu au Tech&Bio 2025 : Désherbage mécanique et arrachage d'adventices : La « destruction-créatrice » toujours à l'œuvre

POUPEAU Jean-Martial

A l'occasion du salon Tech&Bio, différentes innovations techniques ont été présentées en grandes cultures bio. L'entreprise Leibing-Maschinenbau GmbH propose des bineuses à faucilles pour petits budgets (10 000 € pour un outil de 3 m avec 12 éléments). Les bineuses sont équipées de vérins hydrauliques ou de ressorts à gaz pour s'adapter aux sols durs. La bineuse est adaptable, pour gérer des inter-rangs de différentes tailles. L'arracheuse d'adventices Tig'Air est fabriquée par la société ardennaise Bionalan. Munie de deux rouleaux, l'arracheuse détruit les adventices des cultures basses (betteraves, endives, lentilles, etc.). Elle coûte entre 15 000 € en 1,6 m de largeur et 44 000 € en 6,48 m. L'entreprise autrichienne Farm-ING fabrique les bineuses InRowING, des bineuses dédiées aux inter-rangs, ainsi qu'aux inter-plants. Le binage est déclenché par un système de caméra et d'intelligence artificielle. Cette bineuse est particulièrement utilisée en légumes de plein champ, mais pourrait être utilisée sur tournesol ou maïs. La bineuse Rootwave est fabriquée par l'entreprise Novaxi. Elle désherbe l'inter-rang avec un courant électrique de 18 000 Hz.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 44-46 (3)

réf. 328-067

Production Végétale Fertilisation

Essais fertilisation du blé bio

OHEIX Samuel

En Vendée, le Gab 85 anime un groupe d'échange entre cultivateurs bio sur la fertilisation organique. Des essais ont été menés sur du blé pur et sur un mélange blé-féverole. Les résultats concernant l'azote potentiellement minéralisable (APM) montrent que les parcelles avec précédent légumineuses (pois chiche et soja) ont les meilleurs APM. Les apports organiques d'automne avec des fientes de poules ou du fumier de volailles ont fortement augmenté les indices de nutrition azotée (INN) des cultures, par rapport aux témoins sans fertilisation. Au niveau du rendement, les cultures avec apport de fientes de poules ou de fumier de volailles ont eu les meilleures récoltes, alors que les cultures avec précédent légumineuses ont finalement eu des rendements comparables aux témoins. Les apports de lisier de canard ont donné des résultats mitigés. Finalement, au niveau économique, les marges brutes ont été augmentées dans le cas des blés avec apport de fientes de poules ou de fumier de volailles. A noter que

l'utilisation de ces apports organiques est conditionnée par les directives Nitrates, qui obligent à la mise en place d'un couvert végétal avant la céréale.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Bulletin-technique-Grandes-Cultures_octobre-2025_VF-1.pdf

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES BIO N° 23, 01/10/2025, p. 6-9 (4)

réf. 328-082

Production Végétale Grandes Cultures

Améliorer ses techniques de production : La récolte du chanvre n'est pas une sinécure...

ROLLAND Céline

En culture de chanvre, la récolte représente l'étape la plus technique. Généralement, les graines sont moissonnées lorsque 80 % d'entre elles sont mûres, avec une moissonneuse-batteuse dont la barre de coupe est placée le plus haut possible. Reste alors la question de la paille. Plusieurs options s'offrent aux agriculteurs : la récolter et, si oui, comment, ou la laisser au champ. Là encore, plusieurs options sont possibles : broyage, passage de cover-crop, voire laisser en place. Le choix repose sur la faisabilité technique, mais aussi sur la valorisation envisagée.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 26-27 (2)

réf. 328-013

La betterave zéro phyto, « ça marche ! »

BARNOIN Stéphane

Un betteravier bio, installé dans le département du Nord, témoigne de sa conduite de la betterave bio depuis 13 ans. Certes, les rendements sont moindres en bio (55 qx, au lieu des 80-85 qx en conventionnel) et la charge de travail en désherbage est plus conséquente, mais ses cultures sont très peu affectées par les pucerons vecteurs de la jaunisse. L'agriculteur détaille les techniques qui limitent les difficultés sanitaires en agriculture biologique : rotations plus longues, parcelles plus petites et, surtout, amendements organiques et engrais verts.

MONTAGNE (LA) N° 11/06/2025, 11/06/2025, p. 32 (1)

réf. 328-112

Bilan de la campagne d'hiver en Mayenne : Tech-eco et résultats de 6 essais amendement

QUEUNIET Thomas

6 fermes bio en grandes cultures, en Mayenne, ont fait l'objet de suivis technico-économiques en 2025. 23 parcelles, en cultures d'hiver, ont été analysées. Les résultats sont assez moyens sur la récolte 2025, avec, par exemple, les mélanges céréales-protéagineux à 29 qtx/ha de moyenne. Les meilleurs rendements ont été observés sur les cultures avec précédent prairie. Autre essai : le Civam Bio 53 analyse l'apport d'amendements organiques (fumier ou herbe) ;

ces amendements semblent contre-productifs sur blé, mais amélioreraient la production de féverole.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Bulletin-technique-Grandes-Cultures_octobre-2025_VF-1.pdf

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES BIO N° 23, 01/10/2025, p. 4-5 (2)

réf. 328-081

Bilan moisson : des rendements corrects mais hétérogènes, avec des réussites en protéagineux

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le bilan des moissons des grandes cultures bio en Bourgogne-Franche-Comté, en 2025, a été plutôt bon. Les rendements de 2025 ont été comparés à la moyenne décennale de 2015-2024. Les récoltes d'avoine et d'orge de printemps étaient supérieures de 20 % à la moyenne décennale, celles des féveroles d'hiver de 33 %. En blé, les rendements ont été légèrement supérieurs à la moyenne, alors que de nombreux accidents de sécheresse ont été signalés (25 % des blés de printemps concernés). La qualité du blé (protéique, PS) est correcte. Néanmoins, un certain nombre de parcelles de blé et d'orge ont été touchées par l'ergot et les récoltes ont dû faire l'objet d'un tri strict. Plus précisément, concernant les blés, les rendements observés étaient de 20 q/ha sur sol superficiel, 30 q/ha sur sol moyen et 36 q/ha sur bon sol ; les sols superficiels ont particulièrement été impactés par les sécheresses.

https://www.biobourgogne.fr/lettres-filiere-grandes-cultures_141.php

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 108, 01/10/2025, p. 3-4 (2)

réf. 328-076

Les cultures de « niche » chez Terrena : Un impératif : contractualiser en amont

POUPEAU Jean-Martial

La coopérative Terrena propose des contrats pour quelques cultures de diversification, présentées par Cyrille Blain, responsable de l'activité bio dans la coopérative. Le millet résiste bien à la sécheresse et s'adapte à de nombreux types de sol. Il ne coûte que 100 €/ha en semences. La présence de datura freine sa production. Les lentilles (vertes et corail) sont intéressantes, mais présentent des rendements très variables. Le chia est une culture qui présente une marge brute très élevée (environ 3 000 €/t), mais qui a des rendements variables. Le lupin blanc, à destination de l'alimentation humaine, fonctionne bien, avec une production moyenne de 12 q/ha, pour une contractualisation à 1 080 €/t. La production est néanmoins assez irrégulière.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 43 (1)

réf. 328-066

Cultures de printemps/été : Quelles stratégies pour les optimiser ?

POUPEAU Jean-Martial

Les cultures de printemps/été (maïs, tournesol, lupin, lentilles, etc.) diversifient les assolements, avec des avantages variés. En Vendée, l'EARL Le Puy-Vineux est une ferme bio de grandes cultures, sur 127 ha. L'assolement comprend trois quarts de cultures de printemps/été, dont 30/40 ha de maïs, 10/15 ha de haricots secs, 10/15 ha de lentilles, 10/20 ha de tournesol et 15/20 ha de lin-graine. Une centaine d'hectares sont irrigables, notamment en maïs. En Maine-et-Loire, la SCEA Petit Gab, en bio, cultive systématiquement deux cultures d'été (chanvre graine, tournesol) à la suite dans sa rotation, notamment pour gérer la folle-avoine. Le soja a été supprimé de l'assolement à cause de mauvais rendements et d'un manque de débouchés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 40-42 (3)

réf. 328-065

Guide de culture : Féverole bio 2025

LE GALL Cécile

Ce guide de culture de la féverole bio a été réalisé par Terres Inovia, avec la collaboration de l'ITAB et des Chambres d'agriculture. Les thématiques abordées sont : le couvert d'interculture, les variétés de féverole de printemps et d'hiver à privilégier, l'implantation (travail du sol, période de semis, densité...), la fertilisation, la gestion des adventices (avec un tableau récapitulatif de plusieurs méthodes et de leur efficacité sur une petite trentaine d'adventices) et les outils appropriés, la gestion des maladies (ascochytose, botrytis, rouille, mildiou...) et des ravageurs (limaces, sitones, bruches, pucerons, nématodes), les auxiliaires, la récolte et la conservation.

<https://www.terresinovia.fr/fr/guides/feverole-bio-guide-de-culture?v=106>

2025, 20 p., éd. TERRES INOVIA

réf. 328-059

Légumineuses : « La lentille j'arrête, les rendements sont trop aléatoires »

TRICHEUR Alexandre

En 2023, en France, 13 060 ha étaient cultivés en lentilles bio (dont 2 298 ha en Nouvelle-Aquitaine). Les rendements sont assez aléatoires, ainsi que la production française qui était de 14 000 t en 2021 (4 q/ha en moyenne) et de 35 000 t en 2022 (12 q/ha). Le projet W-SoLent, piloté par Terres Inovia, a permis de tester plusieurs méthodes de désherbage mécanique, en Vendée. Le projet a montré que le désherbage mécanique n'a pas d'intérêt majeur, voire peut abîmer la culture. Le projet W-SoLent a également testé différentes associations de cultures avec la lentille, dont l'avoine et l'orge qui ont montré de bons résultats sur le contrôle des adventices et sur la gestion de la verse. Terres Inovia a mené des essais variétaux sur lentille, en 2024 ; 11 variétés ont été qualifiées sur leur rendement, leur précocité, leur teneur en protéines, etc. La variété Marble a montré de bons résultats globaux : bons rendements réguliers et bonne tolérance à la verse. Le projet « D'une graine aux autres » cherche à identifier et à développer des variétés de lentilles adaptées à la bio. La lentille est classiquement semée en février ou en mars, pour une récolte en juillet ; néanmoins, au vu de sa bonne résistance au froid

(température de gel à -10°C) et de sa sensibilité à la chaleur et au stress hydrique, un semis en novembre pourrait être envisagé pour que la floraison débute avant les températures de +25°C.
https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7583
PROFILBIO N° 26, 01/11/2025, p. 14-19 (6)

réf. 328-087

L'offre variétale en blé bio se diversifie

CHARPENET Virginie

Les producteurs de blés biologiques ont le choix entre deux grands types de variétés : des variétés dites conventionnelles mais multipliées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, ou des variétés sélectionnées selon un dispositif d'évaluation spécifique à l'AB. Ces dernières, encore relativement récentes, sont globalement moins utilisées que les premières. Au final, le choix des variétés par les agriculteurs dépend principalement de leurs objectifs, de leurs pratiques, et du potentiel de leurs parcelles.

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 405, 01/10/2025, p. 32-33 (2)

réf. 328-006

Production Végétale Jardinage

Oseille, patience et autres

DE LA VAISSIERE Jean / DESMOULINS Ariane

Il existe plus de cinquante espèces d'oseilles comestibles, du genre Rumex. Elles sont de type sauvage ou botanique, à l'exception de l'oseille commune, dont quelques variétés sont cultivées. Cet article partage des conseils sur la culture, le semis et l'entretien de l'oseille, ainsi que des informations sur la multiplication des touffes. Les principaux ravageurs ciblant l'oseille sont recensés (mollusques, pucerons noirs, pucerons gris et chrysomèle de l'oseille), avec des moyens pour les combattre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 153, 01/10/2025, p. 44-45 (2)

réf. 328-030

Production Végétale Maraîchage

Carottes, courges, poireaux, tomates : Première autopsie des rendements

RIVRY Christine

Interfel, interprofession des fruits et légumes, suit la production française de 12 fruits et légumes bio. Cet article se focalise sur les légumes, à partir de données Agreste et de l'Agence BIO, sur la saison 2023-2024. En France, 375 fermes produisent des carottes bio, sur 3,9 ha en moyenne. Le rendement moyen est de 34,4 t/ha. 93 % des cultures sont irriguées, sachant que l'irrigation augmente les rendements de 80 % en moyenne. Les autres facteurs de rendement soulignés sont la gestion du désherbage et des ravageurs (mouches, rongeurs, limaces). Concernant les courges, 861 fermes en cultivent en bio, sur 2,2 ha en moyenne. Les espèces butternut et potimarron sont présentes dans 90 % des fermes. La production moyenne est de 13 t/ha, soit 25 214 t. Concernant les poireaux, 568 ha sont cultivés en bio sur 258 fermes. 90% des surfaces sont irriguées. Les rendements moyens sont de 20,1 t/ha, soit une production totale de 11 401 t. 14% des surfaces de tomates sont en bio, soit 714 ha pour 331 fermes. 98% des tomates sont irriguées. La production est de 57 332 t, dont 31 % sont transformées.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 6-7 (2)

réf. 328-201

Maraîchage diversifié bio : Les outils numériques de planification

FUSCIEN Anne-Laure

En maraîchage diversifié bio, plusieurs outils numériques permettent de planifier et d'optimiser les successions culturales, de faciliter l'organisation du travail et d'améliorer la stratégie globale de la ferme. QROP est un logiciel gratuit, sur ordinateur, développé par un maraîcher informaticien. Il permet de créer des plans de cultures, de saisir des itinéraires techniques et de générer automatiquement des données de synthèse (chiffre d'affaires, besoin en semences, temps de travail, etc.). BRINJEL est une version améliorée de QROP, plus ergonomique et avec plus de fonctions (génération de graphiques, ajout de photos, etc.). L'application est disponible en ligne et sur smartphone, pour un coût compris entre 50 et 300 €/an (en fonction de la taille de la ferme et des services), avec un mois d'essai gratuit. ELZEARD est une application, disponible sur smartphone et ordinateur, avec un accès hors ligne. Comme BRINJEL, elle permet de planifier et de gérer l'assolement, les stocks, etc. De plus, ELZEARD propose un accès à une base cartographique et à une base de données de protection des plantes. L'abonnement coûte 330 €/an, avec des tarifs préférentiels pour les jeunes installés et pour les petites structures. OUVRE TA FERME est un logiciel pour les fermes bio, gratuit, accessible uniquement en ligne. En plus des fonctions classiques de planification, le logiciel propose un module de commercialisation (enregistrement des clients, saisie des ventes, création de bons de livraison, etc.).

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf)
[aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf)

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7585

PROFILBIO N° 26, 01/11/2025, p. 9-13 (5)

réf. 328-086

Persyst Maraîchage : Non-travail du sol : Les leçons du projet Persyst

FAYOL Clémentine

Achevé en 2024, le projet PERSYST-Maraîchage visait à étudier l'impact de différentes pratiques de gestion de la fertilité des sols sur le travail des maraîchers et des maraîchères bio et sur l'autonomie des fermes. Pour ce faire, des essais ont été mis en place en station expérimentale et chez des maraîchers. Si les résultats des essais en station n'ont pas atteint les objectifs recherchés (rendements, qualité des sols...), les agriculteurs étaient, quant à eux, globalement satisfaits. L'un d'entre eux, installé dans le Morbihan, témoigne dans cet article. Sur sa parcelle d'essai, il a arrêté le travail du sol en 2019, et la fertilisation passe par des apports d'enrubannage de luzerne, de compost et de paille. Les gains qu'il observe concernent le temps de travail, mais aussi les besoins en irrigation et la gestion de certaines maladies.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 24-25 (2)

réf. 328-012

Vu à Tech&Bio : Le MulchTec-Planter : Planter et semer en direct dans un paillage

ROSE Frédérique

Le MuchTec-Planter est une machine créée sur la ferme de Johannes et Florina Storch, des maraîchers allemands qui cultivent 45 légumes différents sur 5 ha. Cet outil permet de semer et de planter les légumes dans un mulch. Le disque ouvreur de 42 cm et le soc protecteur soulèvent le paillis, qui est refermé ensuite par deux roues de pression. Les maraîchers, assis sur le banc de l'outil, distribuent les plants grâce à des barillets dotés d'un système de pression, qui facilitent la plantation. Dans sa version la plus optimisée, l'outil permet de planter 12 000 plants/h. L'outil est adapté pour les plants en mini-mottes, les poireaux à racines nues ou tout type de graines (courges, carottes, etc.). Concernant le mulch, les maraîchers conseillent une hauteur de 8 cm ; ils utilisent différents couverts, dont le sorgho en été ou le mélange seigle/vesce au printemps. Le paillage permet de contrôler les adventices, d'augmenter le taux de matière organique dans le sol et augmente sensiblement les rendements (+25% sur la ferme). L'outil coûte entre 16 000 et 50 000 €, en fonction des options.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 36-37 (2)

réf. 328-109

Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

CANOPPAM : PPAM sous ombrage

NEUVILLE Sara

Le projet CANOPPAM, piloté par l'ITEIPMAI, vise à étudier le comportement de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) cultivées sous ombrage. L'objectif est de répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique. Un dispositif expérimental, mis en place dans le Sud-Est, avec des filets simulant une parcelle agroforestière, a permis d'observer le comportement de plantations de valériane, de persil et de lavandin en 2024. Les premiers résultats, à conforter dans la suite du projet, montrent une bonne réaction de ces cultures sous 70 % d'ombrage.

HERBA BIO N° 54, 01/07/2025, p. 5-6 (2)

réf. 328-053

Des cartes collaboratives de l'herboristerie engagée et des acteurs de la filière PPAM bio

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

« L'herboristerie engagée » est une carte collaborative créée par différents réseaux français de l'herboristerie, dont l'Association des herboristeries de France, la Fédération des écoles d'herboristerie, etc. Cette carte regroupe des fermes, des praticiens et praticiennes (ateliers, conseils, etc.), des herboristeries de comptoir et des écoles en herboristerie. Bio Nouvelle-Aquitaine a également mis en place une carte collaborative à l'échelle de sa région.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/des-cartes-collaboratives-de-lherboristerie-engagee-et-des-acteurs-de-la-filiere-ppam-bio/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - PPAM N° 13, 01/12/2025, p. 1-3 (3)

réf. 328-099

« Je cultive et transforme des plantes aromatiques »

MELIX Florence

La ferme des Beurreries, dans les Yvelines, est une ferme bio comprenant 175 ha de grandes cultures et 3 000 poules pondeuses. Depuis 2020, un atelier d'herboristerie a été créé par la fille des gérants de la ferme, qui s'est associée avec ses parents. Environ 2 000 rosiers de Damas ont été plantés, ainsi qu'une trentaine de plantes aromatiques (verveine, sarriette, reine-des-prés, romarin, etc.) sur 3 000 m². Une grange a été aménagée en herboristerie, pour un investissement de 20 000 €, dont 5 000 € pour un alambic. Les fleurs de roses sont récoltées dès le mois de mai, avant d'être hydrodistillées : 1 kg de roses donne environ 1 litre d'hydrolat (eau de rose). Les plantes aromatiques sont séchées sur place. Les produits issus de l'atelier sont vendus en circuits courts avec les autres produits de la ferme (œufs et lentilles).

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4137, 31/10/2025, p. 36 (1)

réf. 328-072

Naissance de Plantes Actives, pour une interprofession des PPAM !

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

L'association « Plantes Actives » a été fondée en janvier 2025, à Paris. Cette association a pour objectif de devenir l'interprofession officielle de la filière des plantes à parfums, aromatiques et médicinales (PPAM). Concrètement, l'association souhaite fédérer et représenter les acteurs amont et aval de la filière. Deux collèges composent l'association : le collège Production agricole, comprenant le Snpami, la Fnab, l'Afc, le syndicat Simples et la Fédération des paysan.nes herboristes, et le collège Transformation, comprenant le Sniaa, le Synadiet, l'AFCA-Cial, Prodarom et la Febea.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/naissance-de-plantes-actives-pour-une-interprofession-des-ppam/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - PPAM N° 13, 01/12/2025, p. 1-3 (3)

réf. 328-101

Tour d'horizon des GIEE et groupes 30 000 existants en PPAM bio

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

La Fnab a recensé différents GIEE et groupes 30 000, en PPAM bio, en France. Ces groupes permettent de développer techniquement et économiquement la filière, avec des approches multiples : gestion de la fertilité des sols, vente en commun de plantes, échange d'expériences, etc. Les groupes concernés sont : le GIEE « Haut les plantes ! », dans les Hauts-de-France ; le GIEE « PPAM Bio Grand-Est », dans le Grand-Est ; le Groupe 30 000 en Pays de la Loire ; le GIEE Pack'à PPAM, en PACA ; le GIEE Sors tes couverts en PACA ; le GIEE « Couverts végétaux en PPAM et maraîchage bio diversifié », en Nouvelle-Aquitaine ; en émergence, le GIEE PPAM en Bretagne (Ille-et-Vilaine). Le GIEE « Structuration et accompagnement technique d'une filière PPAM », en Bourgogne-Franche-Comté, a été clôturé. En Corse et en Auvergne-Rhône-Alpes, des groupes sont en cours de création.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/tour-dhorizon-des-giee-et-groupes-30-000-existants-en-ppam-bio/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - PPAM N° 13, 01/12/2025, p. 1-11 (11)

réf. 328-100

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Aphanomyces, une sensibilité à ne pas prendre à la légère dans les couverts

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Aphanomyces euteiches est un champignon du sol dégradant les racines de certaines légumineuses, et il est particulièrement problématique en bio. Terres Inovia propose deux outils pour mesurer le potentiel infectieux d'une parcelle : l'outil EVA et le test Aphanomyces. Toutes les espèces et variétés de plantes ne sont pas sensibles de la même manière : le lupin, le pois chiche et le fenugrec ne sont pas hôtes ; la féverole, le soja et le sainfoin sont très résistants ; la lentille, la luzerne et le pois sont sensibles. Les trèfles et les vesces ont des sensibilités variables

et des essais variétaux sont menés par Terres Inovia. Pour limiter le développement d'Aphanomyces, il est conseillé d'opter pour un délai de retour des légumineuses de 5 à 7 ans (en particulier pour les légumineuses sensibles), en prenant en compte les cultures de rente et les légumineuses dans les couverts. Aphanomyces se développant en conditions chaudes et humides, un autre moyen de lutte contre le champignon serait de semer les légumineuses après octobre et de les détruire en sortie d'hiver.

https://www.biobourgogne.fr/lettres-filiere-grandes-cultures_141.php

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 108, 01/10/2025, p. 5-6 (2)

réf. 328-077

Carie des céréales, vigilance !

CAB PAYS DE LA LOIRE

En 2025, la carie a connu un fort développement. Ce champignon pathogène touche le blé, l'épeautre et l'engrain, et il nécessite une surveillance absolue en bio. La carie se propage principalement à travers les semences, mais également par des spores présentes dans le sol. En bio, les semences peuvent être traitées avec du Copseed (cuivre), du Cerall (bactérie) ou encore du vinaigre blanc. Sur les parcelles infectées, il est conseillé d'éviter le retour d'une céréale sensible avant 5 ans. Différentes méthodes permettent d'identifier la présence de carie sur une parcelle, par simple observation des grains (un grain malade finit par éclater) et/ou par une analyse en laboratoire. Le projet Solblébio développe une méthode d'analyse de la carie.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Bulletin-technique-Grandes-Cultures_octobre-2025_VF-1.pdf

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES BIO N° 23, 01/10/2025, p. 2-3 (2)

réf. 328-080

Dossier : Biocontrôle en maraîchage et arboriculture : Les chantiers avancent

COISNE Marion

En maraîchage et en arboriculture, le biocontrôle se développe de manière importante. Claude Coureau, du Ctifl, propose un tour d'horizon du biocontrôle en verger de fruits à pépins. Le virus de la granulose est la référence contre le carpocapse ; néanmoins, des essais sont menés sur le site expérimental Ctifl de la Morinière (Indre-et-Loire) pour tester des alternatives, dont l'utilisation de nématodes ou de parasitoïdes (projet Suzocarpo). Face aux pucerons, des essais sont menés avec des composés organiques volatils. Contre la tavelure, des essais de PNPP ont donné des résultats mitigés. Le centre Vegenov et la station expérimentale légumière Terre d'Essais (Côtes d'Armor) travaillent en partenariat pour évaluer de nouvelles solutions de biocontrôle, dont le vinaigre alimentaire contre la fusariose sur échalote ou le Prestop contre le botrytis de la tomate. Pour optimiser la confusion sexuelle, des innovations récentes se multiplient : gel à appliquer au pistolet (Vynyty), perche ergonomique ou encore diffusion par des drones (Agri.Builders). Cap Expé Occitanie développe des solutions d'application du virus de la granulose. Sur le verger bio de 40 ha de noyers de Sébastien Renevier, en Isère, les phéromones contre les carpocapses sont diffusées par un drone, qui traite plus facilement le haut des arbres. Thierry Quemeneur, légumier bio sur 120 ha, dans le Finistère, a testé, avec succès, le traitement de ses échalotes à l'eau vinaigrée. Pour lutter contre héliothis, un ravageur des haricots, l'entreprise Innofenso étudie l'efficacité de nouvelles souches de trichogrammes,

des parasitoïdes. Inrae étudie l'intérêt du parasitoïde *Ganapsis* contre *Drosophila suzukii*. Les bactéries du genre *Xanthomonas* pourraient être éliminées par des virus bactériophages, testés notamment par le Ctifl.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 24-35 (11)

réf. 328-108

Vu à Tech&Bio : Arboriculture : Quelques nouveautés : Glu, vérificateur de débit de pulvérisateur...

ROSE Frédérique

L'entreprise Chabas propose l'outil EasyCol', une machine qui permet de poser de la glu dans les vergers pour lutter contre les forficules. La machine comprend un compresseur et deux brosses qui engluent les troncs des arbres, à un rythme de 1h30/ha. La machine peut utiliser une gamme de glu bio. Elle coûte 9 000 €. Par ailleurs, des essais, menés par Inrae de Gothenon (Drôme), montrent l'efficacité de la glu sur les arbres pour réduire la présence de fourmis et indirectement de pucerons. Des essais sont en cours pour évaluer l'efficacité des glus utilisables en bio. Le système Debitbouille est un kit qui permet de contrôler le débit des pulvérisateurs, afin d'intervenir rapidement en cas de bouchage des buses, par exemple. Il est proposé à 900 €, par la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 38-39 (2)

réf. 328-110

Production Végétale Sol

Dossier : Fertilité des sols et autonomie en bio

PARANT-SONGY Aurélie / MICHAUD Yoan / BOGDANOK Maryna

L'autonomie d'une ferme réside, entre autres, dans sa capacité à satisfaire ses besoins en fertilisation. Hors, plusieurs études ont montré que l'agriculture biologique n'était pas toujours en mesure de couvrir ses besoins. Dans ce dossier, une première partie est dédiée à l'évaluation de la fertilité des sols. L'observation sur la ferme, par exemple par un test bêche, permet déjà d'identifier d'éventuelles faiblesses, qui pourront être confirmées ou infirmées par des analyses plus poussées si besoin (analyse classique et Celesta-Lab, analyse SolYves (anciennement Hérody)). Dans une seconde partie, deux leviers d'amélioration de la fertilité des sols sont présentés : la mise en place d'engrais verts (en maraîchage ici) et la mobilisation d'apports extérieurs, comme les biodéchets ou les excréta humains. Ces pistes sont étudiées dans différents projets : "Résilience des fermes en grandes cultures biologiques", AgriBioCompost, etc.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 77,
01/09/2025, p. 9-12 (4)

réf. 328-024

Production Végétale Viticulture

L'apport des lies dans la stabilisation des vins : mobiliser les ressources internes du vin

HUTIN Arthur

Assurer la stabilité des vins représente un réel défi pour les vignerons qui ne souhaitent pas recourir aux correcteurs œnologiques que sont le soufre, les tanins ou les colles dédiées. L'une des solutions réside dans les facteurs naturels de stabilisation des moûts et des vins, au cours des différentes étapes de la récolte et de la vinification. Plusieurs facteurs de réussite sont présentés dans cet article, de la composition du moût (facteurs chimiques et physiques de stabilité), à l'utilisation des lies (facteurs naturels de stabilité).

MILDIOU NI MAÎTRE N° 8, 01/10/2025, p. 8-10 (3)

réf. 328-003

Dossier technique : les couverts végétaux – automne 2025

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Trois viticulteurs bio témoignent de leur expérience de semis de couverts dans leur vignoble, durant l'automne 2025. Sur le domaine Jessiaume, dans les Côtes d'Or, un mélange de pois et de féverole a été semé les 18 et 19 septembre, sur 3 ha de vignes. L'utilisation d'un semoir en semis direct et, à la destruction, d'un broyeur mixte permet de travailler rapidement. Les vignes sont, en plus, fertilisées par des amendements et des engrais au printemps, pour un rendement moyen de 38 hL/ha. Egalement dans les Côtes d'Or, le domaine Heresztyn Mazzini a semé ses couverts tôt, dès le 18 août, pour optimiser la biomasse. Le couvert est composé de féverole, de pois fourrager, de triticales et d'avoine, ainsi que de moutarde et de radis. Le semis a été effectué en direct et le couvert est finalement tondu pour créer un mulch. Le domaine Pignier, dans le Jura, est intégré dans le groupe Dephy viticulture du Jura, qui a notamment travaillé sur les couverts végétaux en viticulture. Sur le domaine, les semis de couverts sont effectués tôt, dès fin juillet, sur un lit de semences de 3-4 cm de profondeur. Deux mélanges sont semés un rang sur deux : féverole/avoine et pois/triticales. Le piétinement des vendangeurs n'a pas d'impact sur la pousse du couvert s'il a atteint au moins 3-4 cm de hauteur.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 21, 13/10/2025, p. 4-7 (4)

réf. 328-078

"L'effet des toiles sur le mildiou est flagrant"

DELBECQUE Xavier

En Côte-d'Or, un viticulteur bio a installé, sur l'une de ses parcelles, et à titre expérimental, un dispositif mis au point par la société Bienesis. Il s'agit de toiles qui, fixées sur des poteaux installés dans la parcelle, peuvent être dépliées et repliées selon les aléas. Elles visent ainsi à protéger les vignobles concernés en cas de canicule, mais aussi de grêle ou de pluie. Testé en 2024 et en 2025, ce dispositif semble prometteur puisqu'il a permis de limiter les dégâts liés à de fortes chaleurs (échaudage) ou encore au mildiou, et d'obtenir de meilleurs rendements que sur les parcelles voisines ne bénéficiant pas de ce nouveau système de protection.

REUSSIR VIGNE N° 332, 01/10/2025, p. 18-19 (2)

réf. 328-005

Estimer la fertilité des bourgeons

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) a développé un protocole pour estimer la fertilité des bourgeons des vignes, particulièrement utile après un épisode extrême (grêle, mildiou, sécheresse, etc.). En octobre-novembre, une baguette est prélevée sur un cep représentatif de la parcelle. La baguette est coupée en tronçons de 1 œil et les tronçons sont plantés dans des bacs de sable (ou autre substrat). Les bacs sont maintenus au chaud et sont régulièrement arrosés, ce qui provoque le débourrement des bourgeons, 3 semaines plus tard. Il est alors possible de compter le nombre de grappes par bourgeon. On attend 1,3 grappe par bourgeon sur Pinot noir et 1,4 à 1,5 pour du Chardonnay.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 21, 13/10/2025, p. 8-9 (2)

réf. 328-079

Le goût d'un terroir

LEDREUX Amandine / CHANEL Matthieu

Dans le Finistère, le Domaine Les Vignes de Guelvez est né en 2023, avec l'acquisition de 29 hectares, dont 5,5 ha dédiés à la viticulture, 18 ha consacrés à des céréales bio et le reste étant en bois. Œnologue de formation, la viticultrice a rejoint ainsi la quarantaine de domaines viticoles bio de la région bretonne. Sur ce marché de niche pour ce territoire, les méthodes préventives sont de mise. Ainsi, des cépages résistants ont été plantés, en 2024, sur un peu plus de la moitié du vignoble et, si l'usage du cuivre et du soufre est limité, des extraits de prêle, de consoude et d'ortie et le recours à la bioélectronique complètent la stratégie de protection des jeunes ceps. La première vendange est prévue pour 2026.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 18-19 (2)

réf. 328-007

Lutte alternative contre le mildiou : éliciteurs, huiles essentielles et décoctions

GAULIER Nicolas

Dans le cadre de la lutte contre le mildiou en viticulture, des solutions stimulant les défenses naturelles de la vigne sont mobilisables, en préventif ou en curatif. Les éliciteurs, substances d'origine naturelle, agissent en activant les défenses naturelles de la plante. Les huiles essentielles, quant à elles, présentent des propriétés antifongiques et sont mobilisables en cas de fortes attaques. Pour finir, la décoction de prêle renforce la résistance mécanique des plantes face aux bioagresseurs grâce à sa richesse en silice.

MILDIOU NI MAÎTRE N° 8, 01/10/2025, p. 6-7 (2)

réf. 328-002

Œnologie : Le French Claret, un rouge frais et léger

DE NADAILLAC Clara

Les Vignobles Joël Duffau, en Gironde, comprennent 24 ha de vignes conduites en bio. La production annuelle maximale est de 750 hl de vins rouges et de 400 hl de vins blancs, dont 80 % sont commercialisés à l'export. Depuis 2023, l'exploitation produit une cuvée de vin rouge frais et léger (un rouge frigo) : le French Claret. Caractérisé par un goût fruité, le French Claret est vinifié sans SO₂, avec une macération de 72 h et une fermentation de 15 jours. Le domaine s'est engagé dans une démarche de packaging responsable : bouteilles en verre allégé, étiquettes en papier recyclé, film de palettes compostable, etc.

REUSSIR VIGNE N° 332, 01/10/2025, p. 22-23 (2)

réf. 328-074

Un pulvérisateur biodynamique pour quad

DELBECQUE Xavier

Dans le Haut-Rhin, un viticulteur a construit lui-même un pulvérisateur adapté aux préparations biodynamiques, pour son quad, avec un budget de 1 500 €. Un mât de 2 m de hauteur (réglable) est fixé sur une platine reliée à l'attelage du quad. Deux bras de potences pliables de 1,40 m (réglables) sont montés sur le mât grâce à un vérin de coffre de voiture. Deux cuves de 120 et 60 litres ont été fixées sur le quad. Pour finir, les buses et les systèmes de jets oscillants ont été installés sur les potences et reliés à la pompe par du tuyau fin.

REUSSIR VIGNE N° 332, 01/10/2025, p. 32 (1)

réf. 328-075

Vignoble bio : L'économie de la filière

GAUBEY Arthur

En France, en 2024, après plusieurs années de forte croissance, la viticulture bio s'est stabilisée, avec une hausse modérée de 7 % des surfaces et de 0,3 % du nombre de fermes. En Nouvelle-Aquitaine, 1 855 exploitations viticoles étaient engagées en bio, représentant 30 211 ha. Les rendements décennaux régionaux s'élevaient à 36 hl/ha, en 2023. Une étude des coûts de production a été menée, pour une exploitation-type en vin de Bordeaux bio (vin en vrac). Le coût de production de raisins est estimé à 6 315 €/ha, soit 74 % du coût du vin, dont 2214 €/ha de main d'œuvre. Le coût total (production de raisins et vinification) est estimé à 8 513 €/ha, contre 8 037 €/ha en conventionnel. La mise en bouteille augmente considérablement les coûts de production. Avec un rendement moyen de 35 hl/ha, le coût d'une bouteille de vin bio de Bordeaux est estimé à 3,94 € (production et commercialisation). Concernant la consommation, les ventes de vins bio sont globalement en hausse, en France et dans le monde. En France, en 2024, 98 % des vins bio consommés étaient français, et 6 % des vins consommés étaient bio. Les ventes de vins bio continuent de croître en direct, en magasins bio et chez les cavistes, mais diminuent en grandes et moyennes surfaces.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/PROFILBIO_26_NOV_2025_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7588

PROFILBIO N° 26, 01/11/2025, p. 20-24 (5)

réf. 328-088

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Les préparations biodynamiques pulvérisées peuvent-elles stimuler la croissance, la santé et la résilience des plantes ?

FRITZ Jürgen

En Allemagne, une équipe de chercheurs a étudié l'effet de préparations biodynamiques (bouse de corne et silice de corne) sur les micro-organismes du sol. Ils ont montré que des micro-organismes favorisant potentiellement la croissance sont présents en proportions élevées dans ces préparations et que leur proportion augmente dans les sols après l'application de ces préparations.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 44 (1)

réf. 328-111

"Pulvériser des thés de compost sur les couverts végétaux fonctionne"

REUSSIR VIGNE

En Suisse, un viticulteur et conseiller en biodynamie a testé un drone pour épandre des thés de compost, sur les couverts végétaux situés entre ses rangs de vigne. Il partage cette expérience et son analyse (points forts et points faibles de cette méthode). Si l'utilisation du drone est bénéfique pour le sol, elle reste coûteuse et n'est pas sans impact environnemental (recharge des batteries, impact sur les oiseaux et les insectes).

REUSSIR VIGNE N° 332, 01/10/2025, p. 43 (1)

réf. 328-004

Recherche et Système Spécifique Agroforesterie

5 fiches projet Ecorce : Pâturage ovin en vergers

GUITTONNEAU Marie / RIVOIRE Clémence / TROUILLARD Martin / ET AL.

Ces 5 fiches sont issues du projet Ecorce (Etudier la Cohabitation de l'élevage Ovin et de l'aRboriCulturE), concernant le pâturage ovin en vergers en saison de production. Elles s'intitulent : Abroutissement des arbres fruitiers ; Écorçage des arbres fruitiers ; État des lieux réglementaire et juridique ; Pistes d'accompagnement au développement de la pratique à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Val de Drôme ; Risque d'intoxication au cuivre. Ces fiches présentent les résultats d'expérimentations, d'enquêtes et d'ateliers de travail réalisés avec des producteurs.rices.

<https://www.fibl.org/fr/sujets/project-base-donnees/projet-item/project/1856>

2019, 2021, 2023, 23 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 328-114

Entretien des vergers : Le pâturage ovin

HERVET Chloé

Le pâturage ovin des vergers est source de nombreux avantages, agronomiques (gestion de l'enherbement, fertilisation, baisse de la pression des maladies et des ravageurs des arbres fruitiers...) et aussi économiques (baisse de la consommation de carburant, possible diversification des revenus de l'exploitation...). L'intégration d'un troupeau peut se faire selon trois approches principales : pâturage permanent ou temporaire, en partenariat avec un éleveur ou avec son propre troupeau. Chacune de ces modalités a ses avantages et ses inconvénients. Dans tous les cas, il faut veiller à certains points pour faire de cette pratique un succès : l'abroustissement (mais qui reste assez peu impactant sur les rendements des vergers, selon les retours d'expériences des producteurs); le piétinement qui peut être impactant en cas d'hivers trop pluvieux ; la gestion plus compliquée des chantiers sur le verger (taille, traitements phytosanitaires) ; la nécessité d'une bonne conduite du troupeau, qui peut amener, par exemple, à devoir poser des clôtures ou à acheter des compléments alimentaires.

https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/PROFILBIO%2025/ProFilBio%2025_web.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7567

PROFILBIO N° 25, 01/06/2025, p. 3-7 (5)

réf. 328-032

Rencontre : S'inspirer de l'expérience d'un verger maraîcher de plus de 10 ans : Le Jardin de Joualles

BIO ARIEGE-GARONNE

Ce document dresse une présentation de la ferme bio du Jardin de Joualles (Tarn-et-Garonne), de son verger de 7 000 arbres fruitiers laissés en quasi-autonomie et des particularités de son système. Les arbres fruitiers n'étant pas exploités de manière productive, c'est l'activité maraîchère qui génère le revenu de la ferme. Des conseils pour se lancer dans une activité de verger maraîcher sont dispensés par le propriétaire de cette ferme, ainsi que par un ancien responsable d'un service arboricole agissant sur 6 départements du Sud-Ouest.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/03/Rencontre-Verger-maraicher_Jardin-de-Joualles_171024.pdf

2024, 8 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 328-050

Recherche et Système Spécifique Recherche

Crop rotations synergize yield, nutrition, and revenue: a meta-analysis

La rotation des cultures favorise le rendement, la nutrition et les revenus : une méta-analyse

MUDARE Shingirai / JING Jingying / MAKOWSKI David / ET AL.

L'augmentation des rendements agricoles grâce à la diversification des cultures peut contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. Cependant, les avantages d'une transition de la monoculture vers la rotation des cultures peuvent être réduits s'ils se traduisent par des impacts négatifs sur les rendements, l'énergie fournie pour l'alimentation, les nutriments

et les revenus. Une équipe internationale, coordonnée par l'Université Agricole de Chine (Pékin), a synthétisé 3 663 observations appariées de rendements issues d'essais en plein champ (1980-2024) et montre qu'à l'échelle mondiale, la rotation des cultures a augmenté les rendements totaux par rapport aux monocultures (ex : introduction de culture de soja dans une monoculture de maïs). Cette augmentation est plus élevée lorsque la diversification des cultures implique une culture de légumineuse (augmentation moyenne de 23 % vs 16 % sans légumineuse). Les rotations ont aussi augmenté les apports énergétiques et protéiques des produits, ainsi que les apports en fer, en magnésium, en zinc. Les revenus des agriculteurs sont aussi supérieurs de 14 à 27 % par rapport à la monoculture. Ces résultats établissent les rotations de cultures comme une voie stratégique pour renforcer les synergies entre les rendements agricoles, la nutrition et les revenus par rapport à la monoculture, offrant ainsi des solutions évolutives pour une intensification durable.

<https://doi.org/10.1038/s41467-025-64567-9>

NATURE COMMUNICATIONS N° 16, Article n° 9552, 29/10/2025, p. 1-11 (11)

réf. 328-031

Vie Professionnelle Etranger

Mise à mort à la ferme et au pré pour la production de viande : Abattage de bovins dans l'exploitation agricole sans stress

PROBST Johanna / SPENGLER NEFF Anet / BURRI Milena

Effectuer la mise à mort des bovins sur l'exploitation agricole permet de réduire leur stress. Cette fiche technique présente le contexte de la mise à mort des bovins sur l'exploitation agricole, le cadre juridique en Suisse, ainsi que les méthodes de mise à mort à la ferme et au pré. La procédure d'abattage est décrite, étape par étape, à travers huit exemples de fermes qui la pratiquent.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1100-mise-a-mort.pdf>

2024, 44 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 328-052

Vie Professionnelle Formation

Collectifs agricoles en transitions : Comment favoriser les apprentissages ?

ASTIER Muriel

Trame propose des méthodes d'animation et des ressources pédagogiques pour favoriser l'apprentissage dans les collectifs agricoles en transitions, en s'appuyant sur les fondamentaux de la pédagogie pour adultes et de la psychosociologie des groupes. Ainsi, ce document présente : 7 conditions d'apprentissage chez l'adulte ; des leviers de motivation à l'apprentissage ; le fonctionnement d'une situation pédagogique ; les différentes caractéristiques entre la pédagogie traditionnelle et la pédagogie active ; 4 piliers pour créer les conditions de l'apprentissage en collectif.

Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

Tech&Bio : renforcer la recherche, l'expérimentation et la promotion de la bio

RIVRY Christine

A l'occasion du salon Tech&Bio, Inrae et l'Itab ont renouvelé, pour 5 ans, leur partenariat sur la bio. De plus, l'Agence BIO a signé un accord de collaboration avec l'Itab pour favoriser la production et la diffusion de données bio. Par ailleurs, l'Itab a présenté un nouvel outil : le Référentiel des produits UAB, réalisé en partenariat avec le FiBL. Ce référentiel liste l'ensemble des produits commerciaux utilisables en bio, en France, dans la catégorie des engrais, des amendements et des produits connexes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 8 (1)

réf. 328-106

Vie Professionnelle Politique Agricole

Beyond targets: Briefing on market-based instruments to drive pesticides reduction

Au-delà des objectifs : Briefing sur les instruments liés au marché et permettant la réduction des pesticides

IFOAM - ORGANICS EUROPE

Si les stratégies européennes Biodiversité et Farm to Fork, publiées en 2020, formulaient un objectif de réduction de 50% de l'usage des pesticides en Europe, celui-ci n'est pas légalement contraignant. Par la suite, le Parlement Européen a rejeté, en 2023, la proposition de "Règlementation sur l'usage durable des pesticides" (Sustainable Use of Pesticide Regulation (SUR)), qui prévoyait un objectif légalement contraignant de réduction de 50% de l'usage des pesticides et, en 2024, la présidente de la Commission européenne a retiré définitivement cette proposition législative. Dans ce contexte, IFOAM Europe a exploré des pistes possibles pour agir en l'absence de réglementation européenne sur ce sujet. Ce document présente les différents outils étudiés (taxes, quotas, etc.). Dans le cas d'un système de taxes, il suggère d'ajuster les outils selon le niveau de dangerosité des molécules (sur la base de l'expérience danoise). Dans tous les cas, IFOAM Europe estime qu'un système de taxes sur les pesticides ne peut être suffisant pour compenser les coûts indirects induits par leurs usages (dépollution de l'eau, etc.) et que la combinaison de différents outils, réglementaires et fiscaux, est nécessaire.

https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2025/07/IFOAMEU_pesticide-tax-briefing-202507.pdf?dd

2025, 5 p., éd. IFOAM ORGANICS EUROPE

réf. 328-039

Dossier de presse : Mobilisation aux élections municipales : Lancement du site sourcecommune.fr

GÉNÉRATIONS FUTURES

Ce dossier de presse, publié en amont des élections municipales 2026, présente le site sourcecommune.fr, ainsi que ses différentes rubriques : Les acteurs de la bio sur ma commune ; La proportion d'aliments bio servis dans les cantines de ma commune ; Le niveau d'utilisation des pesticides dans ma commune ; La pollution des eaux de surface de ma commune ; La qualité de l'eau du robinet dans ma commune ; Les initiatives sur lesquelles prendre exemple dans ma commune. Ce site Internet, qui rassemble des données publiques provenant des services de l'Etat ou du travail d'associations, a pour objectif de simplifier l'accès aux informations pour l'utilisateur en mettant à disposition une synthèse personnalisée par commune. Sourcecommune.fr propose des générateurs d'affiches, afin de créer des visuels personnalisés sur plusieurs thèmes (eau, alimentation, pollution aux pesticides...), adaptés de manière ciblée à la situation de chaque commune.

<https://sourcecommune.fr/wp-content/uploads/sites/43/2026/01/dossier-de-presse-municipales1.pdf>

2026, 17 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 328-204

Generational renewal - The vision of the young organic movement for the future of agriculture and food

Renouvellement des générations - La vision du mouvement des jeunes du secteur biologique pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation

ORGANICS EUROPE YOUTH NETWORK

Le "Organics Europe Youth Network", mis en place à l'initiative d'IFOAM Organics Europe, est un réseau qui rassemble de jeunes agriculteurs ou entrepreneurs du secteur biologique (<https://organicyouth.bio/>). Le réseau a publié un document sur le renouvellement des générations dans le secteur biologique. Le document liste les principaux défis auxquels la nouvelle génération d'agriculteurs et d'entrepreneurs bio est confrontée et formule des recommandations pour les politiques publiques européennes, notamment : - Favoriser l'accès au foncier agricole à un prix abordable et mettre en place un observatoire européen du foncier agricole ; - Prévoir une distribution plus juste des aides de la PAC en allant au-delà des aides à la surface et en obligeant les États membres à avoir un budget dédié pour les aides aux jeunes agriculteurs ; - Créer des programmes de formation et de parrainage pour accompagner les jeunes entrepreneurs ; - Renforcer la position des agriculteurs dans la filière ; - Faciliter l'accès aux financements pour les jeunes.

https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2025/07/OEYN_Policy_Generational-Renewal_Position-Paper_202507.pdf?dd

2025, 20 p., éd. IFOAM ORGANICS EUROPE

réf. 328-038

Pour une politique de mécanisation responsable et collective dans la prochaine PAC

FNCUMA

Le Réseau Cuma milite pour une mécanisation de l'agriculture plus sobre, plus collective et plus utile aux transitions actuelles. Le réseau propose plusieurs recommandations à intégrer dans la prochaine PAC. La mutualisation de matériel devrait être encouragée, grâce à des aides à l'investissement pour les collectifs agricoles et les Cuma. En effet, la mutualisation de matériel permet d'optimiser les aides publiques. Le Réseau propose également de renforcer les aides pour l'accompagnement et le conseil en mécanisation. Les politiques d'aides devraient être clarifiées et mieux articulées entre elles. L'observatoire des prix et des marges devrait inclure les agroéquipements. Pour finir, l'investissement dans le matériel reconditionné devrait être éligible aux aides.

<https://www.cuma.fr/app/uploads/sites/3/2025/11/fncuma-plaidoyer-pac-2026.pdf>

2025, 6 p., éd. FNCUMA

réf. 328-093

Programmes opérationnels, clé du financement des OP

JUANCHICH Alizée / LEGENDRE Agathe

L'Etat français a décidé, l'été 2025, d'ouvrir un programme opérationnel en faveur du lait bio, doté d'un budget de 5 millions d'euros en 2026 et de 7 millions en 2027. Ce dispositif, qui a pour objectif de structurer les organisations de producteurs et alimenté par les aides du 1er pilier de la PAC (en l'occurrence, pour le lait bio, par les reliquats d'aides prévues pour les conversions), permet de financer à 50 % des plans d'actions conduits par des organisations de producteurs. Cet article revient sur l'origine, le fonctionnement et les retombées de tels programmes opérationnels.

REUSSIR LAIT N° 405, 01/10/2025, p. 6-8 (3)

réf. 328-118

Rémunérer les services environnementaux : les nouveaux PSE

RIVRY Christine

Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission à la Fnab, explique le fonctionnement des nouveaux PSE (Paiements pour Services Environnementaux). Un acheteur (collectivité locale, entreprise, association, etc.) peut rémunérer les actions d'un agriculteur favorables aux écosystèmes (préservation de l'eau, de la biodiversité, réduction des émissions de CO2, etc.), par le biais des PSE. Ce dispositif pourrait notamment participer au financement des exploitations bio engagées dans les bonnes pratiques environnementales, à hauteur maximum de 146 €/ha pour le maintien et 260 €/ha pour les transitions (Ex : Plantations de haies). Des discussions sont en cours pour simplifier l'accès à ce dispositif pour les agriculteurs bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 8 (1)

réf. 328-202

Vie Professionnelle Réglementation

En direct de l'Inao : Lancement d'une révision ciblée du règlement européen bio

LEROY Laurène

Au cours du dernier trimestre 2025, à l'initiative du Commissaire européen à l'agriculture et à l'alimentation, la Commission européenne a lancé un travail de réouverture ciblée du règlement européen pour la production biologique, afin d'intégrer de récentes décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne portant sur la conformité des produits importés en UE et de prendre en compte certaines difficultés fortes pour l'application sur le terrain de l'actuel règlement, identifiées et définies comme prioritaires collectivement. Les travaux sont en cours au sein des Etats-membres pour définir les besoins, mais aussi les lignes rouges et les priorités à défendre dans la phase de négociations à venir. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2026, du fait des restrictions budgétaires pour l'INAO, les services individuels rendus par cet établissement, pour l'instruction de certaines demandes de dérogations, deviennent payants.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 22-23 (2)

réf. 328-021

Le point avec Certipaq : DNC, semences, cuivre : les dernières évolutions

LEREBOURS Gwénaél

Cet article propose un petit point sur les dernières évolutions de la réglementation. En France, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été observée dans différents troupeaux. Les réglementations sanitaires imposent des restrictions autour des foyers de la maladie ; ainsi, même en bio, les troupeaux bovins en zone réglementée peuvent être maintenus en bâtiment. En bio, les insectes vecteurs de la DNC peuvent être éliminés des bâtiments avec des produits utilisables en bio ; la désinsectisation des bovins est autorisée uniquement dans les zones réglementées. Concernant les semences, certaines semences de laitues jeunes pousses sont passées en dérogation temporaire (jusqu'au 10/03/2026), pour cause de disponibilité insuffisante. Selon une note de lecture de l'Inao, les mélanges de semences fourragères homologués bio doivent contenir au moins 70%, en masse, de semences bio. Par ailleurs, le fongicide Copseed pouvait être utilisé en traitement des semences de blé, par dérogation, jusqu'au 25/01/2026. L'autorisation d'utiliser des produits à base de cuivre a été prolongée jusqu'au 30/06/2029 ; néanmoins, dans le détail, plusieurs produits à base de cuivre sont désormais non utilisables.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 21 (1)

réf. 328-107

Bachelor agro « CAP AGROBIO » pour la rentrée 2026

VetAgro Sup ouvrira, à la rentrée de septembre 2026, un bachelor orienté agriculture biologique, développé en partenariat avec des établissements d'enseignement technique agricole français.

Diplôme national de niveau bac +3, le bachelor agro confère le grade de licence.

Pour le bachelor agro « CAP AGROBIO » (mention génie agronomique et transitions), dédié aux métiers du conseil et de l'accompagnement des transitions agroécologiques, 70 places seront ouvertes.

Avec de larges périodes en entreprise et des projets commandités par des professionnels des territoires, le bachelor agro « CAP AGROBIO » abordera notamment le cahier des charges de l'agriculture biologique, l'approche systémique en agroécologie et l'accompagnement des acteurs. Les apprenants seront formés dans l'un des 6 sites de formation : Auvergne, Bretagne, Grand Est, Martinique, Occitanie et Rhône-Alpes.

À l'issue du bachelor agro, les diplômés pourront s'insérer directement sur le marché du travail ou rejoindre, s'ils le souhaitent, une école d'ingénieurs.

Lien : <https://www.vetagro-sup.fr/formations/bachelor-agro/>

Source(s) : Communiqué de presse VetAgro Sup, 3 mars 2026

FEVE et la FNAB signent un partenariat pour accélérer l'installation des fermes bio

Lors du Salon International de l'Agriculture 2026, FEVE (Fermes En ViE) et la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) ont annoncé un partenariat pour soutenir la nouvelle génération d'agriculteurs et accélérer la conversion des terres en bio. Un engagement concrétisé par la signature d'une convention officielle et le lancement d'un appel à projets déployé sur l'ensemble du territoire.

Lien : <https://www.fnab.org/salon-international-de-lagriculture-2026-feve-et-la-fnab-signent-un-partenariat-inedit-pour-acceler-linstallation-des-fermes-bio/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 24 février 2026

Déréglementation des OGM-NTG : 13 organisations dénoncent de graves défaillances scientifiques

Un règlement proposé par la Commission européenne en juillet 2023 exempterait la quasi-totalité des OGM issus des nouvelles techniques génomiques (NTG) de toute obligation d'évaluation des risques, de traçabilité, d'étiquetage et de surveillance. Un accord provisoire trouvé en décembre est en cours d'adoption définitive par le Parlement et le Conseil de l'Union européenne (UE).

Le 21 février 2026, 13 organismes français de défense des citoyens, de l'environnement et du bio, ont envoyé une lettre à la Commission, en vue d'une plainte auprès de la Médiatrice de l'UE.

Ce document de 130 pages met en exergue les importantes lacunes et défaillances dans la manière dont la Commission a préparé et élaboré sa proposition législative, entachant ainsi sa légitimité.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/dereglementation-ogm-ntg/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 17 mars 2026

Le programme Tiina finance les projets agroécologiques des fermes

Le programme Tiina de la Fondation Daniel et Nina Carasso, jusque-là dédié aux entreprises du secteur agro-alimentaire, s'ouvre désormais aux fermes porteuses de projets d'installation ou de transition agroécologique.

Lien : <https://fondationcarasso.org/nouvelles/transition-agricole-le-defi-du-financement-avec-tiina/>

Source(s) : La lettre d'actualités de l'Atelier Paysan, mars 2026

Lancement du concours Graines d'Agriculteurs 2026

Depuis plus de quinze ans, le concours Graines d'Agriculteurs met en lumière des femmes et des hommes récemment installés et qui portent une vision engagée et concrète du métier. L'édition 2026 a été officiellement lancée le 26 février, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture.

Le concours est ouvert aux agriculteurs installés entre le 1er janvier 2021 et le 1er janvier 2025, toutes filières confondues.

Date limite de candidature : 11 mai 2026.

Lien : <https://www.graines-agriculteurs.fr>

Source(s) : Communiqué de presse Graines d'Agriculteurs, 27 février 2026

Appel à Manifestation d'intérêt « Valeurs et acceptabilité des actions préventives pour limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en agriculture »

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé par les Ministères en charge de la Transition écologique, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dans le cadre de la stratégie Ecophyto 2030, est d'évaluer et de mettre en avant les valeurs des actions préventives n'utilisant pas de produits phytopharmaceutiques (PPP), en comparaison aux valeurs des actions curatives (utilisant des PPP) en agriculture, aux échelles spatiales et temporelles pertinentes, et d'identifier les freins techniques, sociaux et économiques à leur mise en œuvre, ainsi que leur généricité ou spécificité.

Deux axes de recherche sont explorés par cet AMI :

- Comment évaluer les valeurs (agronomiques, économiques, environnementales, sociales, ...) des situations mobilisant des actions préventives de protection des cultures n'ayant pas recours aux PPP ?
- Comment le préventif (i.e. sans recours aux PPP) au sein des systèmes de cultures/territoires est-il accepté par les agriculteurs, rices et les autres acteurs au sein des chaînes de valeur, et comment mieux le faire accepter ?

Date limite de dépôt des lettres d'intention : 16 mai 2026 ;

Date limite de dépôt des projets complets : 23 octobre 2026.

Lien : <https://ecophytopic.fr/recherche-innovation/prevenir/ami-valeurs-acceptabilite-du-preventif>

Source(s) : <https://ecophytopic.fr>, 9 mars 2026

Flambée des engrais de synthèse : la Bio remet la souveraineté agricole au cœur du débat

Alors que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient font craindre une nouvelle crise énergétique, le monde agricole français se retrouve face au constat que sa souveraineté alimentaire est suspendue au prix du gaz et des minéraux importés (le prix de l'urée a bondi de 20 % en seulement quelques jours et le gaz est indispensable à la production d'azote de synthèse).

Entre dépendance structurelle et opportunités de résilience, la Fnab et La Maison de la Bio rappellent que l'agriculture biologique s'impose aujourd'hui comme une solution stratégique majeure.

Lien : <https://www.biolineaires.com/flambee-des-engrais-de-synthese-la-bio-remet-la-souverainete-agricole-au-coeur-du-debat/>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com>, 16 mars 2026

Omnibus 6 Chimiques : Des ONG saisissent la médiatrice de l'UE contre cette législation

Le sixième paquet « Omnibus » – consacré aux produits chimiques – est actuellement en discussion au Parlement européen. Ce texte conduira à affaiblir l'étiquetage des substances dangereuses, la réglementation des cosmétiques et des engrais.

Face à ce recul, des eurodéputés ont déposé des amendements pour inverser la situation. En parallèle, Générations Futures, Corporate Europe Observatory, HEAL, le Bureau européen de l'environnement et le Center for International Environmental Law ont saisi la Médiatrice européenne.

Le vote du texte en commission du Parlement européen aura lieu le 15 avril, suivi le 27 avril par un passage en plénière.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/produit-biocides-generations-futures-pointe-les-limites-de-la-reglementation-actuelle-et-alerte-sur-les-risques-de-deregulation-dans-le-cadre-du-projet-domnibus-x/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 12 mars 2026

Etude sur le vrac et le réemploi

Le Réseau Vrac et Réemploi a dévoilé, le 12 mars, une étude réalisée par NielsenIQ. Dans cette étude, 26 % des foyers français ont déclaré avoir acheté en vrac au cours de l'année 2025, contre 25 % en 2024. Sur cette même période, la consigne alimentaire a gagné deux points pour atteindre 15 %. Au total, un peu plus d'un tiers des foyers français (32 %) ont acheté en vrac ou en consigne en 2025.

Fait étonnant de l'étude, les catégories de produits qui enregistrent les plus fortes progressions ne sont pas celles qui pèsent historiquement le plus sur le vrac (oléagineux et fruits secs). En effet, ce sont désormais les épices (+3,5 points de pénétration), les biscuits (+3,3 points) et le café (+2,7 points) qui enregistrent les pénétrations les plus importantes.

Lien : <https://www.plan-bio.info/un-nouvel-elan-pour-le-vrac-et-le-reemploi/>

Source(s) : <https://www.plan-bio.info>, 12 mars 2026

Stratégie pour renforcer la souveraineté alimentaire en région BFC

La Région Bourgogne-Franche-Comté déploie, en 2026, une stratégie volontariste pour soutenir son agriculture, sa viticulture et son agroalimentaire. Parmi les leviers envisagés, figure l'objectif de 75 % de produits locaux et/ou bio dans les lycées régionaux.

Source(s) : Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2026

Marges, prix et loi Egalim : Les enseignes bio auditionnées par la commission d'enquête du Sénat

Alors que les négociations commerciales ont pris fin il y a quelques jours, les dirigeants de Biocoop, Naturalia, So.bio et La Vie Claire ont défendu leur modèle économique devant la commission d'enquête sénatoriale sur la formation des prix alimentaires. L'exercice a permis de mettre en lumière des marges nettes modestes, un attachement affiché au juste prix de la matière première agricole, mais aussi une faille inattendue dans le dispositif Egalim : le cas des grossistes, angle mort du législateur.

Source(s) : <https://www.plan-bio.info/>, 6 mars 2026

Loi Duplomb 2 et flupyradifurone

La loi Duplomb 2, en plus de l'acétamipride, prévoit d'autoriser le flupyradifurone en enrobage de semences pour la betterave sucrière (article 1) et en pulvérisation sur des cultures de betteraves sucrières (article 2), ainsi que sur pommes, noisettes et cerises (article 3).

Or, pour Générations Futures, les preuves de la toxicité du flupyradifurone sur les pollinisateurs s'accumulent dans la littérature académique et l'évaluation de l'EFSA qui sert de base à son autorisation en Europe est incomplète.

Générations Futures et PAN Europe ont écrit à la Commission européenne pour lui notifier de nouvelles études qui devraient être prises en compte par l'EFSA.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/loi-duplomb-flupyradifurone/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 4 mars 2026

IFOAM Organics Europe et l'Organic Trade Association (USA) lancent une collaboration transatlantique

IFOAM Organics Europe et l'Organic Trade Association (OTA) ont annoncé, le 4 mars, une collaboration stratégique transatlantique axée sur la coordination des politiques, la recherche et la défense des intérêts liés aux cadres de durabilité et de lutte contre le changement climatique. Ce partenariat rassemble des organisations du secteur biologique en Europe et aux États-Unis, afin d'améliorer la manière dont les résultats de l'agriculture biologique, en matière de durabilité, sont évalués et communiqués, pour mieux reconnaître la valeur globale des systèmes biologiques.

Alors que les exigences en matière de reporting de durabilité et les cadres évoluent rapidement, en particulier en Europe, cette collaboration vise à garantir que les méthodologies de reporting reflètent la nature holistique et systémique de l'agriculture biologique, plutôt que de s'appuyer sur des indicateurs étroits ou fragmentés.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-and-organic-trade-association-launch-transatlantic-collaboration-on-sustainability-reporting-in-organic-farming/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 4 mars 2026

Communauté de Pratiques InnOFoodLabs

Les inscriptions à la Communauté de Pratiques (CoP) InnOFoodLabs sont ouvertes : <https://www.innofoodlabs.eu/cop-registration-form/>.

La CoP InnOFoodLabs est un réseau européen en essor qui rassemble tous ceux qui s'engagent à renforcer les filières alimentaires biologiques locales : agriculteurs, transformateurs, acteurs de l'enseignement agricole, chercheurs, élus locaux et acteurs des collectivités territoriales, citoyens et apprenants curieux.

Les membres de la CoP pourront suivre les innovations et expérimentations menées au sein des 12 Living Labs européens du projet InnOFoodLabs : nouveaux modèles de marché et de coopération, innovations sociales, procédés de transformation durables... Ils pourront également participer à des groupes de travail et d'échanges au niveau national, participer à des voyages d'étude pour visiter les Living Labs européens et suivre des webinaires en ligne (3 par an, en anglais). La participation est gratuite.

Source(s) : ITAB, mars 2026

Bruno Martel nommé président de l'Agence BIO

La présidence tournante de l'Agence BIO change de main. Après deux années exercées par Jean Verdier, représentant du collège des transformateurs, elle revient désormais à la Coopération agricole, l'une des familles fondatrices de l'Agence. Bruno Martel, éleveur laitier bio en Ille-et-Vilaine et adhérent de la coopérative Agrial, est le nouveau président.

Lien : <https://www.circuits-bio.com/chiffres-et-marches/bruno-martel-nomme-president-de-l-agence-bio-dans-un-contexte-d-incertitudes>

Source(s) : <https://www.circuits-bio.com>, 13 janvier 2026

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Cuisinons Plus Bio	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Bio et restauration collective et commerciale en France : des niveaux d'introduction très variables	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Les carnets internationaux de l'Agence BIO : Les produits bio en restauration hors domicile dans l'Union Européenne : Edition 2025	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Rencontre : S'inspirer de l'expérience d'un verger maraîcher de plus de 10 ans : Le Jardin de Joualles	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariege-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Médecines complémentaires : Soigner ses animaux autrement, et pourquoi pas ?	BIO EN HAUTS-DE-FRANCE	26 Rue du Général de Gaulle, 59 133 PHALEMPIN https://www.bio-hautsdefrance.org/ Tél. : 03 20 32 25 35 contact@bio-hdf.fr	FRANCE
Valomale : Valorisation des mâles en agriculture biologique	CAB PAYS DE LA LOIRE	Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 http://www.biopaysdelaloire.fr/ Tél. : 02 41 18 61 40 cab@biopaysdelaloire.fr	FRANCE

Grand débat BIO - Introduction à la journée : Biodiversité en milieu agricole : de quoi parle-t-on ?	CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	9 Rue André Brouard, CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/ Tél. : 02 41 18 60 00 - Fax : 02 41 18 60 01 accueil@pl.chambagri.fr	FRANCE
Guide pratique du parasitisme en Nouvelle-Aquitaine : Elevages herbivores - Adapté à la conduite en agriculture biologique	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE
Séminaire annuel du réseau des Chambres d'agriculture : Pérennité des systèmes en agriculture biologique : quels leviers pour réussir ?	CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE	9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS https://chambres-agriculture.fr/ Tél. : 01 53 57 11 40 accueil@apca.chambagri.fr	FRANCE
19e Journée du Marketing Agroalimentaire : Témoignage : 20 ans de marketing dans le marché bio	ECOZEPT	Le Barcelone, Bât. 12, 145 Rue Guillaume Janvier, 34 070 MONTPELLIER http://www.ecozept.com Tél. : 04 67 58 42 27 - Fax : 04 67 06 12 50 info@ecozept.de	FRANCE
Le bio en Europe : quel rebond après la crise ?	ECOZEPT	Le Barcelone, Bât. 12, 145 Rue Guillaume Janvier, 34 070 MONTPELLIER http://www.ecozept.com Tél. : 04 67 58 42 27 - Fax : 04 67 06 12 50 info@ecozept.de	FRANCE
Les bouchées doubles : Avec celles et ceux qui défendent la planète, du champ à l'assiette	ÉDITIONS RUE DE L'ÉCHIQUIER	16-18 Quai de la Loire, 75 019 PARIS http://www.ruedelechiquier.net/ Tél. : 01 42 47 08 26 - Fax : 01 47 70 13 80 contact@ruedelechiquier.net	FRANCE
"Forever chemicals" poisoning Europe's waters and fish	EEB (European Environmental Bureau)	Rue des Deux Eglises 14-16, B-1000 BRUXELLES Tél. : +32 2 289 10 90 eeb@eeb.org	BELGIQUE

5 fiches projet Ecorce : Pâturage ovin en vergers	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Mise à mort à la ferme et au pré pour la production de viande : Abattage de bovins dans l'exploitation agricole sans stress	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
The world of organic agriculture: Statistics & emerging trends 2026	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Sols pollués aux organochlorés : Quels sont les risques et comment réagir ? : Kit à destination des producteurs bio	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS http://www.fnab.org Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
Pour une politique de mécanisation responsable et collective dans la prochaine PAC	FNCUMA	43 Rue Sedaine, 75 011 PARIS http://www.cuma.fr Tél. : 01 44 17 58 00 france@cuma.fr	FRANCE
Dans mon eau : Le rapport	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS http://www.generations-futures.fr Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Dossier de presse : Mobilisation aux élections municipales : Lancement du site sourcecommune.fr	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS http://www.generations-futures.fr Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Nos aliments contaminés à l'hexane : Le groupe agroalimentaire Avril au cœur d'un scandale sanitaire	GREENPEACE	22 Rue des Rasselins, 75 020 PARIS http://www.greenpeace.org Tél. : 01 44 64 02 02	FRANCE

Generational renewal - The vision of the young organic movement for the future of agriculture and food	IFOAM ORGANICS EUROPE	Rue Marie Thérèse 11, 1000 BRUXELLES https://www.organicseurope.bio/ Tél. : +32 2 280 12 23 info@organicseurope.bio	BELGIQUE
Beyond targets: Briefing on market-based instruments to drive pesticides reduction	IFOAM ORGANICS EUROPE	Rue Marie Thérèse 11, 1000 BRUXELLES https://www.organicseurope.bio/ Tél. : +32 2 280 12 23 info@organicseurope.bio	BELGIQUE
Transmettre les terres agricoles, un enjeu territorial : Synthèse du 4ème séminaire Récolte du 25 novembre 2024	INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)	147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 https://www.inrae.fr/ Tél. : 01 42 75 90 00	FRANCE
La filière grandes cultures bio : Valoriser ses productions, tendances des besoins en Nouvelle-Aquitaine	INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE	Cité Mondiale, 196 Rue Guillaume Leblanc, 33 000 BORDEAUX CEDEX https://www.interbionouvelleaquitaine.com/ Tél. : 05 56 79 28 52 contact@interbionouvelleaquitaine.com	FRANCE
L'observatoire du prix du lait : Prix du lait français, du jamais vu en 2025	L'ELEVEUR LAITIER	7 rue Touzet Gaillard, 93486 SAINT-OUEN https://www.web-agri.fr/	FRANCE
Agro-écologie : Dépasser les idées reçues : 15 controverses éclairées par la science pour avancer sur les transitions agricoles et alimentaires	LE LIERRE	15 Rue de la Bûcherie, 75 005 PARIS https://le-lierre.fr/ contact@le-lierre.fr	FRANCE
Note Nationale Biodiversité : Les chauves-souris en France : Leur rôle dans l'agroécosystème, les connaître et les protéger	OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ	12 Cours Lumière, 94 300 VINCENNES https://www.ofb.gouv.fr/	FRANCE
Guide de culture : Féverole bio 2025	TERRES INOVIA	1 Avenue Lucien Bretignières, CS 30020, 78 850 THIVERVAL-GRIGNON https://www.terresinovia.fr/ Tél. : 01 30 79 95 00	FRANCE
Les Français et la biodiversité : Baromètre – Vague 2024	TOLUNA - HARRIS INTERACTIVE	5 Avenue du Château, 94300 VINCENNES info@harrisinteractive.fr	FRANCE

Créer un magasin de producteurs : 8 points clés pour réussir son projet	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Collectifs agricoles en transitions : Comment favoriser les apprentissages ?	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Portrait : Johann Laskowski, du houblon bio et des collectifs au service du territoire	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Mesurer l'impact des circuits courts sur les territoires : Pourquoi ? Comment ?	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Auchan-Biolait : une nouvelle étape pour renforcer la filière du lait bio français	WIKIAGRI.FR	Dara Pro Solutions, 20 Rue Joliot Curie, 38 500 VOIRON https://wikiagri.fr/ Tél. : 04 76 93 58 91	FRANCE

LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

.....



- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire